

Abbaye de Leffe - Ville de Dinant _____	3
Académies - Ville de Dinant _____	5
Ancien couvent de Capucins - Ville de Dinant _____	6
Ancien couvent des Carmélites ou Dames Blanches - Ville de Dinant _____	7
Carillon de la Collégiale - Ville de Dinant _____	8
Chapelle N-D de Bonsecours - Ville de Dinant _____	13
Chapelle Sainte-Ermelinde - Ville de Dinant _____	15
Château comtal - Ville de Dinant _____	16
Château de Bouvignes - Ville de Dinant _____	19
Château de Walzin - Ville de Dinant _____	21
Château Thierry - Ville de Dinant _____	23
Citadelle - Ville de Dinant _____	25
Collégiale - Ville de Dinant _____	26
Crèvecoeur - Ville de Dinant _____	28
Crypte romane de Thynes - Ville de Dinant _____	30
Donjon de Cavrenne - Ville de Dinant _____	31
Dry-les-Wennes - Ville de Dinant _____	33
Eglise Saint-Georges - Ville de Dinant _____	34
Eglise Saint-Lambert - Ville de Dinant _____	35
Ferme château de Thynes - Ville de Dinant _____	36
Grotte la Merveilleuse - Ville de Dinant _____	37
Hotel de Ville - Ville de Dinant _____	38
Impasse du Couret - Ville de Dinant _____	39
Jardin médiéval de Thynes - Ville de Dinant _____	40
Le bulbe de la Collégiale - Ville de Dinant _____	42
Maison d'arrêt - Ville de Dinant _____	44
Maison du Peuple - Ville de Dinant _____	45
Maison du Pléban - Ville de Dinant _____	46
Maison Espagnole - MPMM - Ville de Dinant _____	47

Pont de Dinant - Ville de Dinant _____	48
Porte de La Val - Ville de Dinant _____	49
Porte Saint-Martin - Ville de Dinant _____	50
Réserve naturelle Dvt-Bouv - Ville de Dinant _____	51
Rocher Bayard - Ville de Dinant _____	52
Thermes de Furfooz - Ville de Dinant _____	53
Tour de Monfat - Ville de Dinant _____	57
Wespin-Bonsecours - Ville de Dinant _____	58



Relevant de l'Ordre des Prémontrés(*), le prieuré de Leffe, fondé en 1152 par l'abbaye de Floreffe, ne fut élevé au rang d'abbaye indépendante qu'en 1200, compte tenu du nombre sans cesse grandissant de novices qui y séjournèrent.

Son histoire relativement paisible sera cependant secouée par le sac de Dinant en 1466 qui vit la perte d'une somme considérable d'archives.

En 1792, à l'approche des troupes révolutionnaires, les religieux trouveront asile à Givet ; en 1796, les biens du clergé étant devenus propriété étatique, l'abbaye de Leffe s'éteint au yeux du droit. Les bâtiments ainsi désertés abriteront successivement une verrerie, une papeterie et une fabrique de lin.

1903 voit l'arrivée de religieux français ; après leur départ, l'abbaye de Tongerlo rend, à son tour, sa raison d'être au sanctuaire.

Des églises abbatiales antérieures au XVIII^e siècle, il ne subsiste rien. Le porche d'entrée qui demeure au débouché de la route de la vallée de Leffe constitue le seul vestige de l'église de la première moitié du XVII^e siècle.

Le sanctuaire actuel fut aménagé au début de ce siècle dans une ancienne grange construite en 1710.

L'ensemble des bâtiments disposé de manière rectangulaire compose un bel édifice des XVII^e et XVIII^e siècles.

Seule la bibliothèque est isolée en dehors de l'enceinte. A noter son élégant portique datant, comme le reste du monument, de 1720.

(*) Prémontré : une vallée près de Laon où saint Norbert s'établit avec quelques frères à la Noël 1121. Ils font profession, l'ordre des Prémontrés est né. La fondation de l'abbaye de Leffe, en 1152, est à replacer dans la Réforme grégorienne du XI^e siècle. Ces moines ont choisi la règle de saint Augustin mais ne renoncent pas à prendre en charge les paroisses rurales. Le pouvoir d'archidiacre donné par l'évêque à l'Abbé de Leffe était quasiment celui d'un évêque. Il avait dans ses attributions la juridiction contentieuse des églises, le droit de justice, ... Il était pratiquement le représentant de l'évêque et il devint un personnage important de la vie politique dinantaise. En 1466, Charles le Téméraire fit brûler les archives et la bibliothèque, rasa les bâtiments et exila les religieux en gardant l'abbé comme otage et prise de guerre.

Les XVI^e et XVII^e siècles sont une période obscure pour l'abbaye. Avec le XVIII^e siècle, commence l'abbatit d'un des plus remarquables Abbé de Leffe, le Dinantais Perpète RENSON (1704 - 1743). C'est lui qui fit reconstruire la majeure partie des bâtiments actuels. L'oeuvre la plus remarquable fut la nouvelle église abbatiale dont il ne reste plus que l'ancien porche d'entrée.

Suite aux péripéties de la révolution française, la maison conventuelle, comme tous les autres biens d'église, sera nationalisée puis vendue en 1797. Rachetée par l'abbé de l'époque, l'abbaye sera finalement cédée aux laïcs et transformée en verrerie en 1816. Après la faillite de cette société, une partie des bâtiments (l'ancienne église) sera rasé. En 1902, Remy Himmer qui est propriétaire des bâtiments revend l'ensemble aux moines Prémontrés de Frigolet. Ces religieux, chassés de France par la loi Combes (interdiction aux communautés de devenir propriétaire), trouvent refuge en Belgique. Depuis lors, la communauté occupe les locaux actuels qu'elle a réaménagés passant outre des vicissitudes de l'histoire. Aujourd'hui, les religieux assurent l'accueil dans la maison de retraite, l'hôtellerie et les visites de passage. La vie liturgique retient également un investissement particulier de même que l'entretien des bâtiments. Les prêtres sont appelés à des ministères très fréquents voire permanents dans les paroisses environnantes.

Sans être brassée ici, la bière de Leffe permet à l'abbaye d'être moins gênée par des soucis financiers. Nous recommandons à vos papilles les différentes bières : la blonde, la brune, la triple et la radieuse. Un musée, ouvert en 2002, permet de découvrir l'histoire de l'abbaye et du produit qui emprunte son nom.



Le 24 septembre 1861, est créée à Dinant une école des Beaux-Arts comprenant la musique, le dessin et l'architecture. Cette école se situait dans des locaux proches de l'hôtel de ville. Sa date de fondation coïncide avec celle de la fanfare "Les Amateurs" ce qui laisse supposer une certaine corrélation entre les deux événements.

En 1919, Henri Delvaux est nommé directeur, en remplacement de Fernand Vilain fusillé par les Allemands en août 1914. Au début des années 20, un bâtiment est édifié sur les plans des architectes L. Pequet et L. Thomée de Dinant. La construction est confiée à la Société Nationale des Industries de Construction à Dinant.



C'est en 1924 que l'Ecole de Musique prend possession des locaux actuels rue Saint-Michel.

En 1960, Pierre Rodrigue devient directeur et crée de nombreux cours. En 1965, grâce à un corps professoral rajeuni mais également au développement de la population scolaire qui a doublé en cinq ans, l'école de musique accède à la première catégorie et porte depuis lors le nom d'Académie de Musique. A noter qu'à cette époque, l'Académie de Musique de Dinant a été la seule de la Province de Namur, à présenter des candidats aux trois premiers concours nationaux organisés par le Comité Pro Civitate.

En 1973, le directeur est Jean-Luc Baltazar à qui succède en 1979, Monsieur Adrien Moreau. La direction est ensuite confiée à Madame Marie Claude Remy puis passe enfin à Madame Marie-Claire Houbion, actuelle directrice.

L'académie de musique qui se voit également adjoindre l'académie des Beaux-Arts, compte quatre sections : Florennes - Beauraing - Mont-Godinne et Couvin avec une population scolaire de 1.326 élèves. Trois grands axes sont représentés : la musique, la danse et les arts de la parole. Une trentaine de professeurs dispensent les cours.



Historique

En 1612, la ville de Dinant est avisée qu'une congrégation de l'ordre mendiant des Capucins envisage de s'installer dans la cité mosane pour y ériger un collège. Après de nombreuses discussions, le 27 avril 1613, l'acte d'érection de leur couvent est signé par le prince-évêque, Ferdinand de Bavière, et par le Magistrat dinantais. L'emplacement choisi en dehors de la ville et sur la rive gauche, en amont du quartier de Saint-Médard, répondait aux vœux des autorités communales.

En 1797, les bâtiments conventuels nationalisés par l'Etat français retiennent l'attention des dirigeants de la municipalité à la recherche de locaux salubres pour la fondation d'un hospice civil et d'un orphelinat. Les sœurs de la charité de Saint-Vincent de Paul occupent les lieux de 1838 à 1957. Deux chambres de six lits chacune constituent, vers 1850, un embryon d'hôpital achevé en 1884 et transféré sur les hauteurs de Dinant, dans un établissement moderne, en 1971 (aujourd'hui le Centre Hospitalier Dinantais). L'hospice civil, les parties anciennes du couvent et les jardins en terrasses ont été classés le 6 décembre 1978. Aujourd'hui, les différents bâtiments sont administrés par le Centre public d'aide sociale.

Description architecturale

Construit dès 1613 en briques et pierre calcaire, l'ancien couvent est accroché au versant de la rive gauche de la Meuse. Il se compose de trois ailes formant un quadrilatère avec une église mononef voûtée en plein cintre et une chapelle de même facture dédiée à saint Marcoul. Sa façade animée par une grande niche baroque porte le millésime 1615. L'aile côté Meuse est caractérisée par un très haut soubassement renforcé par une arcade de cinq arcs en plein cintre. L'ensemble monumental est prolongé vers le sud par d'élégants jardins en terrasses. Dans le dernier quart du XIXe siècle, le quadrilatère est complété au nord et à l'ouest par de vastes constructions en briques.



Historique

Les religieuses du béguinage – un hospice pour les femmes âgées – fondé par Anne Besselle, au début du XV^e siècle et situé dans la paroisse Saint-Georges (Leffe), cèdent la place en 1455 aux Carmélites qui prennent aussi le nom de Dames Blanches, en souvenir des béguines de Marie-Madelaine qu'elles remplacèrent. L'érection du béguinage en couvent de Carmélites est autorisée par l'évêque de Liège Jean de Heinsberg puis approuvée et confirmée par le pape Pie II dans une bulle du 4 janvier 1458. Après le sac de Dinant de 1466 et la destruction de leur maison conventuelle, les carmélites se réfugient d'abord à Huy puis à Namur et ne reviennent plus à Dinant.

Au début du XVII^e siècle, leur maison de Huy entreprend de fonder un second carmel à Dinant, dans le quartier de l'Île. Le 16 avril 1605, les religieuses obtiennent du chapitre de la collégiale la jouissance de l'église Saint-Laurent en ruine. Par ailleurs, la ville leur donne un terrain vague, proche de ladite église et les mambours de cette congrégation acquièrent une maison et divers emplacements et jardins à proximité en vue de la construction des bâtiments claustraux.

En 1656, afin d'accéder à leur buanderie et à leur infirmerie, sans sortir de leur clôture, elles reçoivent l'autorisation de construire une galerie qui enjambe la rue du moulin des batteurs. Cette construction qui existait encore au début du XX^e siècle fut détruite dans l'incendie de la ville en août 1914. En 1794, le carmel comptait 6 religieuses contraintes de se séparer lorsque le gouvernement de la République française supprima le couvent et le vendit en 1797. De nos jours, les bâtiments abritent l'administration de la conservation des hypothèques.

Description architecturale

Construit en brique et pierre calcaire, l'ensemble est composé d'une tour d'escalier de plan carré, d'un vaste corps de logis de quatre travées, reconstruit au cours de la première moitié du XVIII^e siècle et d'une aile néo-traditionnelle annexée à droite. La tour d'escalier et le mur pignon bordant la rue Saint-Roch sont les seuls vestiges de la bâtisse d'origine, remontant à la première moitié du XVII^e siècle. Une pierre votive à saint Hubert est enchâssée dans un mur de la tour. Cette dalle de calcaire sculptée en haut-relief, à l'iconographie abondante est d'inspiration Renaissance (milieu du XVI^e siècle). Les édifices sont séparés de la rue par un mur grillagé de part et d'autre d'un portail en plein cintre. À l'arrière, un parc arboré est clôturé vers la rue Saint-Roch par un mur de pierres calcaires dont une partie conserve un portail et quatre petites fenêtres de l'ancienne église Saint-Laurent, datant des XII^e ou XIII^e siècles et largement démolie en 1799. Les bâtiments ont été classés les 26 novembre 1973 et 4 novembre 1976.

Aperçu historique 1466 - 2006

1466

La Collégiale est détruite et partiellement brûlée lors du sac de la ville par les troupes Bourguignonnes. La plupart des cloches fondent dans le brasier.

1474-1475

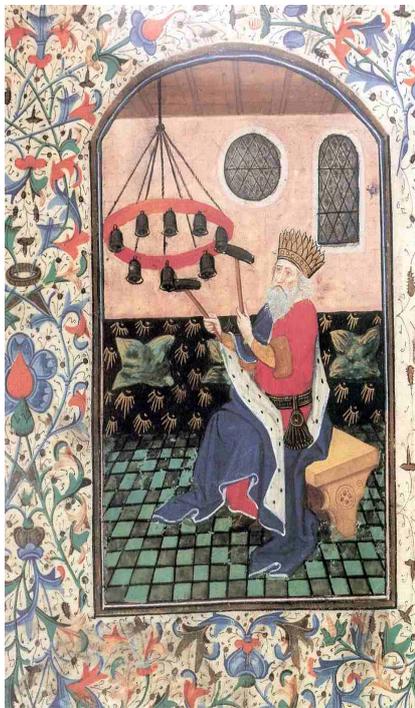
Fabrication d'une cloche pour la Collégiale.

1476 (6 janvier)

Retour processionnel de la châsse de saint Perpète de Bouvignes à Dinant. Faute de cloches, ce sont les trompettes de Namur qui escortent la châsse.

1477 (17 novembre)

Deux nouvelles cloches sont fondues : Katheline (510 livres) et Jehanne (333 livres) par les «maistres Jehannin et Origore, cloquemans» (fondeurs de cloches). Katheline et Jehanne assurent avec succès toutes les sonneries.



Représentations de carillons au XV^e siècle

1497 (15 mai)

Le magistrat de Dinant décide de faire construire à l'église une horloge (avec cadran en feuille d'or) reliée à une cloche d'heure et demande aux chanoines de contribuer aux frais de cette installation.

1502-1503

Fabrication par Pierre le serrurier de trois nouvelles cloches (Cateline, Perpète et Marie) pour le beffroi de la Collégiale.

1509

Le chapitre de l'église Notre-Dame qui avait donné au magistrat les restes de plusieurs cloches cassées afin de les refondre, autorise ce dernier à se servir des nouvelles cloches chaque fois qu'il en aura besoin.

1534-1535

La collégiale accueille de nouvelles cloches fabriquées par un fondeur de Malines.

1554

La guerre ravage à nouveau notre région. Les troupes françaises du Roi de France assiègent la ville. La Collégiale est très endommagée. Toutes les cloches, sauf six (le bourdon, Marie, Materne, Perpète, Jean-Baptiste et Catherine) sont démontées et emportées à Maizières.

1566

A cette époque, la « Maison de la Ville » se trouvait au milieu du pont sur la Meuse. C'était une imposante tour servant à la fois de beffroi et de Maison des échevins. Pour couronner cette tour, une charpente en bois fut prévue pour accueillir « la cloche d'heures et le bellefroy, pour mettre avec les appeaux (de l'horloge) », mais le poids de l'ensemble était si important que le pont surchargé n'aurait pas manqué de s'écrouler. On décida donc le 24 juillet 1566 d'ériger ladite charpente entre les deux tours de la Collégiale. Tout fut terminé le 8 juin 1568 et 18 cloches élirent domicile à Notre-Dame.

1569-1570

Installation d'une nouvelle horloge sur la Collégiale par Jan Engels, horloger de Malines. Cette horloge comporte trois cadrans et est reliée à un jeu de clochettes « appeaux ». Engels perdit la vie lors d'une chute survenue pendant le placement de l'horloge.

1718 (23 juin)

Il fut décidé de refondre six cloches (Lambert, Catherine, Jean-Baptiste, Marie, Perpète et Materne). « Seuls seront employés l'étain et le cuivre rouge ». Toutes les cloches rénovées « tribolèrent » joyeusement en la fête de l'Assomption.

1789 -1793

De nouveaux idéaux déferlent sur la France, sur l'Europe ensuite. La Belgique devient française ! Dinant connaît inévitablement les débordements de la Révolution.

La Collégiale est pillée, ses meubles et ses ornements sont vendus à l'encan, le Chapitre est dispersé. 10 cloches sur 17 sont emportées par les révolutionnaires. Dinant compte 3000 âmes en 1793.

1831

La foudre tombe sur les cloches, provoquant un début d'incendie heureusement vite maîtrisé. Sur l'une d'entre elles, la seule rescapée de 1566 et dédiée à Notre-Dame, on peut lire : « Ave Marie Gratia plena ».

Les années s'écoulèrent peu à peu. Ainsi, jusqu'en 1890, (tous les samedis à deux heures), une petite cloche se faisait entendre pour prier l'habitant de ...balayer rue et trottoir !

1856

Descendu dans une auberge près de la collégiale, le samedi 23 août 1856, un des premiers touristes de passage dans la vallée de la Meuse ne peut cacher son désappointement après une nuit d'enfer : « j'aurais bien dormi sans l'horrible bredouillage de cloches que les Dinantais prennent pour un carillon; il sort de la tour de la collégiale, et j'admire la patience du grand saint Perpète, qui doit tressaillir dans sa châsse d'argent ». Extrait de J. Pimpurniaux (alias Adolphe Borgnet), Guide du voyageur en Ardenne ou excursions d'un touriste belge en Belgique, Bruxelles, 2e partie, 2e éd, 1858, p. 221.

1897 (22 août)

Installation d'un carillon de 13 nouvelles cloches par la firme Michiels de Malines. Il restait 9 cloches de l'ancien carillon. « Le jour de l'inauguration du carillon ainsi reconstitué, la foule, massée sur la Grand Place et sur le pont s'émerveilla d'entendre les airs automatiques de L. Deglaire qui accompagnaient les quarts, demies et heures : Le Sire de Montferrand, Les Batteurs de cuivre ». Et le carillon sonna encore durant 17 années.

1914 (23 août)

Massacres à Dinant : 674 fusillés. 1100 habitations détruites ou incendiées. Dinant « Ville Martyre ». Le clocher de la Collégiale et son contenu disparaissent dans les flammes. Seule la cloche d'heure résiste au feu.

1927

Reconstruction du clocher avec son bulbe caractéristique.

1929

27 janvier : 4 nouvelles cloches. Saint Monulphe (700 kg), Sainte Thérèse (1200 kg), Saint Perpète (1500 kg) et Notre-Dame de l'Assomption (3000 kg)

29 septembre : La firme Slegers de Tellin est chargée de la fourniture d'un nouveau carillon de 35 cloches (3 octaves). Le mécanisme fut confié à la firme Somers de Malines.

1931 (5 et 19 juillet)

Inauguration du nouveau carillon placé dans le bulbe. Carillonneur : Henri Delvaux, directeur de l'école de musique.



Structure en bois supportant les cloches de l'ancien carillon de 1931.

1938

Année de l'électrification de 4 cloches par M. Nickels d'Arlon (St. Monulphe, Ste Thérèse, St. Perpète et Notre-Dame de l'Assomption). Mais le ciel s'obscurcit, et les nuages annoncent de bien mauvais présages.

1940

Peu avant le début de la seconde guerre, les cloches du carillon sont vendues à la firme Michiels de Tournai car elles présentent des défauts de fabrication ; leur accordage est mauvais. 4 d'entre elles se retrouvent dans les paroisses de : St-Jozeph et St-Norbertus à Anvers, St-Hubertus à Berchem et St-Willibrordus à Berchem.

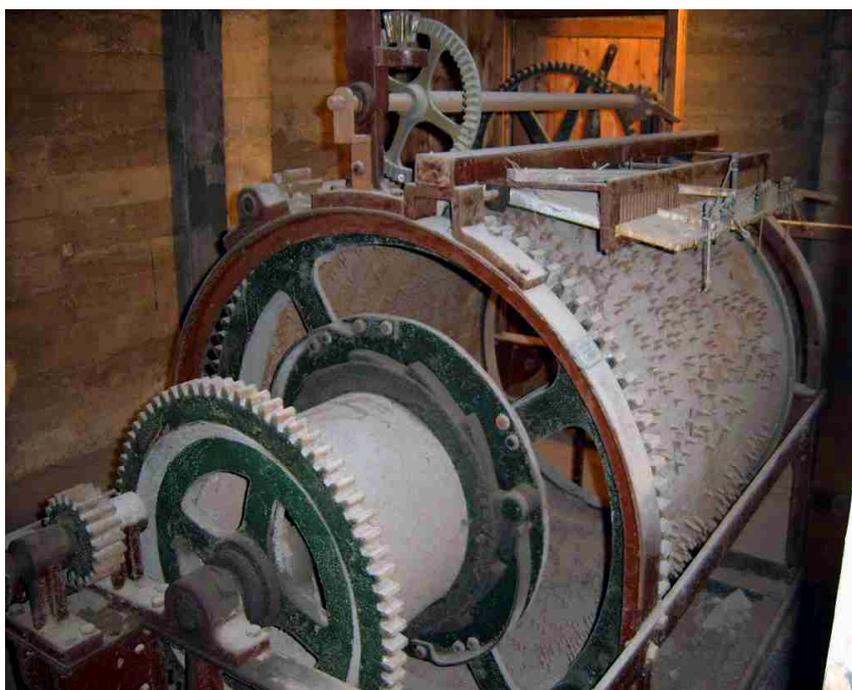
Seconde guerre mondiale : l'histoire se répète à nouveau. Incendies et dévastations... La Collégiale est à nouveau mutilée. Le 25 janvier 1944, la Wehrmacht procède au démontage et à l'enlèvement de 3 cloches. Elles sont entreposées à la « Dinantaise ». Seule « St. Monulphe » reste pour les besoins du culte.

1950

La collégiale retrouve ses 4 cloches. L'inauguration est rehaussée de la présence de Mgr. Charue, Mgr Nys, Révérendissime Abbé de Leffe, MM. les Chanoines Collart et Tasquin, M. Legrand (Président du Conseil de Fabrique), M. Seghin (Bourgmestre f.f.) ainsi que bon nombre de personnalités dinantaises.

2006

A l'initiative de M. Lionel NAOME, échevin du Patrimoine et de l'association Les Amis de la Collégiale, présidée par Jean-Luc Lepage et le curé-doyen, Maurice Herbiet, l'idée d'installer un nouveau carillon à son emplacement d'origine ressurgit.



Tambour de l'ancien carillon de 1931.

Après des études menées avec une firme locale spécialisée et la recherche de moyens budgétaires, l'opération « **Un carillon à la Collégiale de Dinant** » est lancée le 23 juillet.

Sur la place Reine Astrid, on pourra découvrir un carillon mobile venu de Prague. M. Fabrice Renard interprètera sur ce prestigieux instrument plusieurs compositions puisées dans différents répertoires musicaux.

Ce même jour, le public convié à cette manifestation aura droit à une visite de la Collégiale et, événement exceptionnel, aura accès à la tour nord donnant sur l'endroit réservé au carillon.

Afin de soutenir cet ambitieux projet, une opération de parrainage, placée sous le Haut Patronage de leurs Altesses le Roi Albert II et la Reine Paola, débute. Les cloches sont vendues au poids, soit 100 € le kg.

Selon son souhait, chaque parrain verra son nom inscrit sur une plaque apposée au pied de la tour et dans le clocher. A titre symbolique, le donateur recevra aussi une petite cloche en cuivre soulignant cette action de mécénat.

Le carillon, associé naguère aux réjouissances de Dinant, ville des musiques, reprend, dès aujourd'hui, la place qui lui revient. Gageons que ce retour apprécié par les amateurs de notes mélodieuses contribue à valoriser plus que jamais l'image de notre belle et fière cité dans le pays mosan !

Voir les pages : [Collégiale](#) [Bulbe de la collégiale](#)

La chapelle Notre-Dame de Bonsecours

Encadrée par quatre gros tilleuls de Hollande, la chapelle Notre-Dame de Bonsecours tourne le dos à une ancienne carrière. Elle jouxte un vallon entaillé dans le plateau de Wespain qu'enjambe un petit pont en pierre calcaire à une arche surbaissée datée de 1767. De plan carré, l'oratoire est bâti en briques et pierre de taille, aujourd'hui enduit. Il présente une porte avec montants à deux harpes surmontée d'un arc en anse de panier à clé millésimée (1804). Dans le mur du chevet, on distingue un blason muet de facture baroque. Un mur de pierre restauré en 1932 avec une porte grillagée ceinture l'ensemble qui est propriété de la commune. Le mobilier comprend des consoles en bois à chapiteaux ioniques décorés de feuilles d'acanthe, des statues en plâtre, une Vierge à l'Enfant en bois, des candélabres en cuivre et des ex-voto. Selon la tradition orale, une famille dinantaise a construit l'édifice pour remercier Notre-Dame de Bonsecours d'avoir épargné un proche parent enrôlé dans les armées du général Napoléon Bonaparte. La construction s'inscrit dans la continuité d'un élan de ferveur consécutif à la restauration du culte de Notre-Dame supprimé sous la Révolution française. Ce lieu de dévotion est l'objet de toutes les attentions des habitants du quartier, en particulier au mois de mai.



Notre-Dame de Bonsecours et son culte

Le culte de Notre-Dame de Bonsecours trouve ses origines au début du XVI^e siècle dans la région de Péruwelz. Il évoque une humble jeune fille qui aimait prier dans la solitude de la forêt et qui avait accroché une image de la vierge au tronc d'un chêne. Les bûcherons finirent par vénérer cette image suivis dans leur démarche par bon nombre de dévots. L'endroit prit le nom de Notre-Dame-du-Chêne-d'entre-deux-bois. Au XVII^e siècle, on amena une branche de l'arbre, qui avait fini par périr, dans l'église de Péruwelz. Le prêtre du lieu fit alors construire un petit oratoire à l'endroit où s'élevait l'arbre à l'Image et y plaça une statuette de la Vierge sculptée à partir de la branche sauvegardée. C'est à ce moment que le culte se développa et que les miracles s'enchaînèrent. Le petit oratoire fut remplacé par une chapelle, qui elle-même céda la place à l'actuelle basilique dont le maître-autel occupe l'emplacement exact du chêne à l'image. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise, il existe plusieurs édifices devenus des lieux de culte ou de pèlerinage locaux et dont l'histoire atteste d'une guérison.

Le charreau de Bonsecours et ses 44 bornes

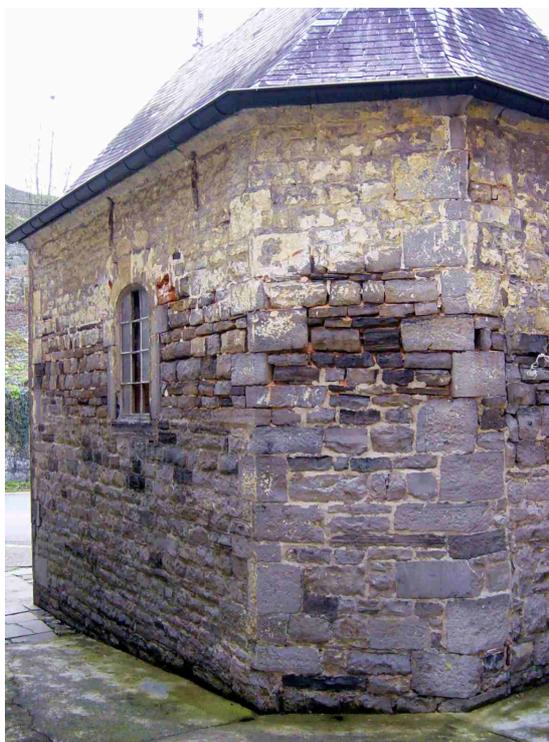
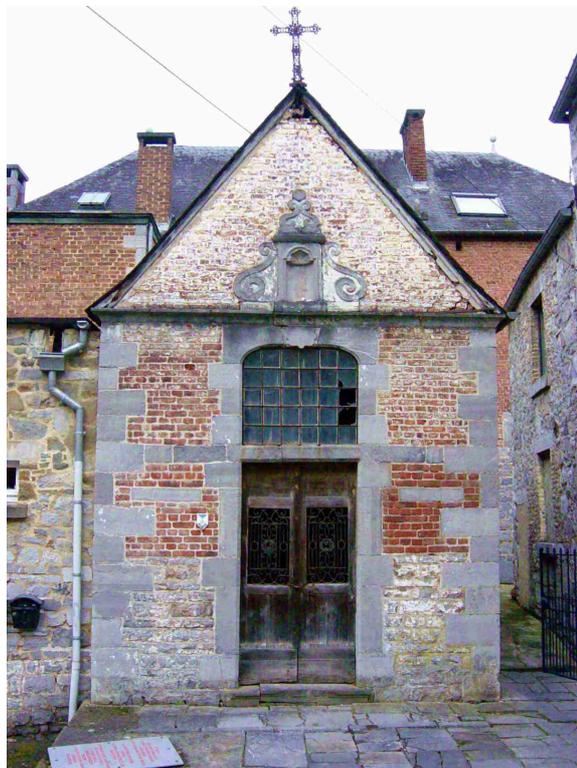
Proche de la chapelle, le charreau de Bonsecours constitue un tronçon de la voie antique qui reliait Bavai à Trèves et traversait Dinant. Depuis le collège de Bellevue jusqu'au quartier de Wespain-Bonsecours, ce chemin est jalonné par une série de curieuses pierres calcaires dressées, appelées « chasse-roues ». Si leurs formes et leurs dimensions (30 à 40 cm de haut) sont variées, on note une constante : elles montrent toutes une face taillée en arrondi côté chemin. Il se pourrait que leur usage soit à mettre en relation avec les chariots et les cavaliers empruntant cette voie à forte déclivité, soit pour éviter d'éventuels accidents en marquant des temps d'arrêt contre ces pierres ou encore pour permettre aux cavaliers de descendre ou de monter plus aisément sur leur monture. La tradition populaire les situe à l'époque romaine. Rien n'est moins sûr. Le classement de la chapelle, du petit pont de pierre de 1767 et des bornes chasse-roues a eu lieu le 24 avril 1983.



CHAPELLE SAINTE-ERMELINDE A BOUVIGNES



La chapelle Sainte-Ermeleinde (sainte de l'époque mérovingienne, originaire de Tirmont) est située à l'extrémité de la rue Richier à Bouvignes. Edifice classé, il peut raisonnablement être considéré comme un des éléments du patrimoine majeur de Bouvignes. Il est constitué d'une nef en moellons de calcaire terminé par trois pans. La façade alterne brique et pierre de taille. Une fenêtre en plein cintre, de chaque côté de la nef, éclaire l'édifice. La porte biseautée à traverse est prolongée par un bandeau. L'imposte se termine par un linteau échancré, chargé à la clef d'un cartouche débordant à œillets, comportant l'inscription : **CONSOLA/TRIX/AFFLICTO/RUM**, indication du titre de la statue primitive logée dans la niche du fronton. Cette dernière est moulurée à coquille ; elle est accostée d'ailerons et surmontée de deux volutes portant une sphère. La croix du faite est fonte et remonte au XIXe siècle.



De chaque côté de la porte d'entrée on lit les inscriptions suivantes :

A L'AAGE QUE MARIE ESTe PRESENTEE AV TEMPLE/ERMELINDE LVY FAIT SES VŒUX. CE FORT EXEMPLE/VOUS INSPIRE CHRETIEN D'HONORER EN CE LIEV/VNE VIERGE SI CHERE A LA MERE DE DIEV et JNDULGENCE DE 40 JOURS, TOUS LE/DIMANCHES ET FETES RECITANT/A GENOUX DEVANT CETTE JMAGE/5 PATER ET 5 AVE.

Les vantaux de la porte conservent des grillages de style Louis XIV en fer forgé comprenant les monogrammes de Jésus et de Marie.

L'intérieur de la chapelle est sobre et homogène. Le pavement est en carreaux de marbre noir et gris alternés. Le plafond est mouluré à médaillon central de style Régence. Le retable d'origine en bois peint se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-Lambert.

Ses caractères architecturaux situent la reconstruction de la chapelle vers le milieu du XVIIIe siècle. La niche du fronton, la taille des pierres et leur usure indiquent qu'il s'agit d'un remploi du XVIIe siècle. L'édifice primitif a été érigé en plein milieu d'une placette vide de constructions jusqu'au début du XIXe siècle. Les plus anciennes mentions de la chapelle ne remontent pourtant pas au-delà de 1701. A la Révolution française, elle devient un dépôt de sel, ce qui la détériore sérieusement. Pendant la première guerre mondiale, le curé s'y réfugie pour célébrer la messe.

Il est plus que probable que les religieux Norbertins de l'abbaye de Leffe soient à l'origine de l'introduction du culte de Sainte-Ermeleinde à Bouvignes ; il s'agit d'une sainte étrangère aux dévotions régionales traditionnelles. Elle est invoquée contre la fièvre, les maux d'yeux et la paralysie.



Vue de la basse cour du château pendant les fouilles de 1982

Données chronologiques et historiques

Parmi les sources anciennes relatives à son histoire, mentionnons Jean-Baptiste GRAMAYE. Ce chroniqueur nous apprend que le château est assiégé et détruit par les Normands en 882. Y avait-il déjà un château au IXe siècle ? Il semble que cela ne soit pas exact. Le texte ancien auquel se réfère GRAMAYE parle du refuge des moines de l'abbaye de Stavelot (villa Boviniacum) mais ce dernier le localise erronément à Bouvignes. Selon F. CAJOT, il s'agit en fait de Bogny, localité située dans le département des Ardennes Françaises. GRAMAYE précise également le fait que le premier comte à détenir le château en fief de l'Empereur est Béranger (? -946) et situe cette inféodation vers 932 ou 940.

Paradoxalement, il avance que c'est le comte Godefroid (1067-1139) qui fit ériger le château en 1110 ! On constate donc qu'il faut émettre beaucoup de réserves sur ce que rapporte cet auteur.

Au XIe siècle, les comtes de Namur, qui peu à peu s'étaient approprié les prérogatives de l'Empereur, sont en lutte avec le Prince-Evêque de Liège pour la possession de Dinant.

Un diplôme daté de 1070 et donné par l'Empereur doit être considéré comme un élément capital lié à l'importance et à l'essor que va prendre Bouvignes par la suite.

En effet, il précise que le comte perd, au profit du Prince-Evêque tous les droits qu'il exerçait à Dinant, il perd également le château. Ce diplôme ne l'écarte toutefois pas immédiatement du pouvoir car il continue à faire valoir ses droits pendant près de 80 ans.

C'est dans cet intervalle de temps qu'il faut envisager la construction à Bouvignes du donjon et de son enceinte, symbole absolu de la puissance féodale...

Bouvignes, à cette époque ne doit guère constituer qu'une petite bourgade, un hameau obscur faisant partie des faubourgs de Dinant. On ne sait dès lors qui du comte Albert III (1063-1102), Godefroid ou Henri l'Aveugle (1115-1196) décide cette édification. Cependant le règne du comte Albert III fut caractérisé par un constant rapport de force avec le Prince-Evêque de Liège. En établissant une maison forte distante d'à peine 2 km de Dinant, le constructeur ne soulignait-il pas ce rapport de force ? Ce fut en quelque sorte une ville dans la ville.

La fin du règne d'Henri l'Aveugle est marquée par un différend survenu avec son neveu, Baudouin V, comte de Hainaut. Ce dernier, revendiquant ses droits sur le comté de Namur, vient assiéger victorieusement, en août 1188, le château de Bouvignes, qui à cette époque devait essentiellement se limiter à la partie supérieure du promontoire rocheux.

Ermesinde de Namur (1187-1246), fille unique d'Henri l'Aveugle, tente à son tour de faire valoir ses droits sur le comté de Namur et avec l'aide de son second époux, Walerand de Limbourg (? -1226) assiège le château en 1224 mais ne l'emporte pas. Sous le règne de Philippe II de Courtenay, le château de Bouvignes devient le centre administratif d'un bailliage (vers 1216-1224). C'est avec la fin du XIIIème siècle que s'ouvre un terrible conflit, une guerre implacable de plus de 400 ans, déchirant Bouvignois et Dinantais...

La rivalité latente opposant le comte de Namur au Prince-Evêque de Liège ne peut plus être contenue et en 1321 l'armée épiscopale marche dans le Namurois, se dirigeant vers Bouvignes. Cette dernière, déterminée dans sa lutte, oppose aux Liégeois une défense très organisée, et un système de fortifications tellement performant qu'il contraint les assiégeants à lever le siège après 41 jours. Après une relative accalmie, la guerre reprend à nouveau en 1430 avec une extrême violence. Les armées liégeoises, hutoises et dinantaises en campagne détruisent Poilvache et assiègent une fois de plus la ville de Bouvignes. De puissantes machines de guerre battent sans répit les murailles mais la détermination des défenseurs est inaltérable. Après un long et pénible siège, l'armée liégeoise abandonne le blocus à la fin du mois d'août 1430. La célèbre légende des trois dames de Crèvecoeur se rattacherait à ce siège et non, comme le tradition le rapporte, à celui des Français de 1554. En août 1466, c'est au château que Philippe le Bon, duc de Bourgogne et son fils, Charles le Téméraire, décident de la destruction et du pillage de

Dinant.

La ville et le château, en grande partie détruits, sont livrés au pillage lors de l'invasion de nos régions par les armées du roi de France, Henri II, en juillet 1554. Le témoignage de P. de CROONENDAEL révèle qu'en 1584, certains édifices du château sont toujours existants, mais on ne doute pas qu'ils serviront de carrière aux habitants !

En 1672, le gouvernement espagnol décrète le démantèlement des fortifications de Bouvignes. Le château est bien sûr incorporé à ce décret, mais à en juger par la lecture d'un compte du domaine de Namur (1672/1673), seulement 69 florins furent alloués à François d'OTREPPE pour 23 journées passées à détruire les fortifications du château. Ce qui semble bien dérisoire.

La gravure de Remacle LELOUP (1744) ne laisse plus guère apparaître çà et là que quelques pans de murs ruinés.

Le château

Cette vaste résidence seigneuriale, établie sur un promontoire rocheux de type "éperon barré", ceinte de remparts cantonnés de tours, domine la cité bouvignoise en s'étirant sur 3 terrasses orientées du sud au nord.

Elle couvre une surface d'environ 44 ha. présentant une longueur de 160 m. sur une largeur moyenne de 25 m. La partie supérieure du château où fut établi un donjon roman, culmine à une altitude de 142 m. tandis que la terrasse inférieure offre un dénivelé d'environ 25 m. Le site est séparé à l'ouest par le ravin de la Val et à l'est par la Meuse, tandis qu'un large fossé taillé dans le roc interdisait toute approche par le sud.

On ne peut dater avec certitude la construction du donjon et de son enceinte, parties primitives du château comtal. Déterminée par son plan rectangulaire de 15 m. sur 11 m 50, l'épaisseur de ses murs avoisinant les 2 m 50 et le matériel céramique récolté lors des fouilles de 1966, son origine pourrait remonter vers la fin du XIe ou dans le courant du XIIe siècle. Jusqu'au milieu du XIIe siècle, hormis quelques bâtiments secondaires incorporés à son enceinte, le donjon constitue presque à lui seul l'ensemble du château. Cependant on constate de par sa localisation qu'il n'a pu, avec sa fortification assurer la couverture défensive complète de l'agglomération naissante. Sa position à l'extrême pointe sud-ouest, alors que le développement urbain s'effectuait vers le nord, explique toute l'importance stratégique que revêt l'édification de la tour de Crèvecœur.

En août 1188, le site fortifié est assiégé et emporté en l'espace de 15 jours; le donjon, partiellement détruit, brûle. L'ensemble castral, remis ensuite en état, est davantage fortifié et lorsqu'en 1213, Bouvignes reçoit sa charte de franchises, elle est autorisée à ériger ses premières fortifications urbaines qui engloberont le château.



Au XIIIe siècle, le site castral, devenu châtelainie, va se développer de manière complexe sur les deux terrasses inférieures, en direction de l'église. Un mur d'enceinte circonscrit l'ensemble du promontoire, enfermant un large espace appelé la basse-cour. Des communs seront adossés aux remparts, telles une grande salle, des écuries, une citerne, une cave ainsi qu'une chapelle, citée en 1253 et dédiée à Sainte-Catherine. L'extrémité nord du château est mieux connue aujourd'hui grâce aux travaux archéologiques entrepris en 1979 et 1982. Une tourelle de guet compose l'angle nord-ouest, tandis qu'une poterne est accolée à une tour surplombant la place du Bailliage. La châtelainie sera renforcée au sud par la construction au XIIIe siècle d'un puissant éperon triangulaire, qui disparaîtra lors du réaménagement du donjon au siècle suivant. Bouvignes, devenue le centre administratif d'un bailliage, sorte de vaste district englobant de nombreuses localités, est placée sous l'autorité d'un châtelain ou bailli, relevant du comte de Namur, et dont la résidence se trouve au château. D'autres bâtiments en rapport avec cette nouvelle fonction centralisatrice vont être construits ou aménagés à cette époque. Les textes mentionnent : la chairie ou l'habitation du receveur, des entrepôts destinés à stocker le produit des

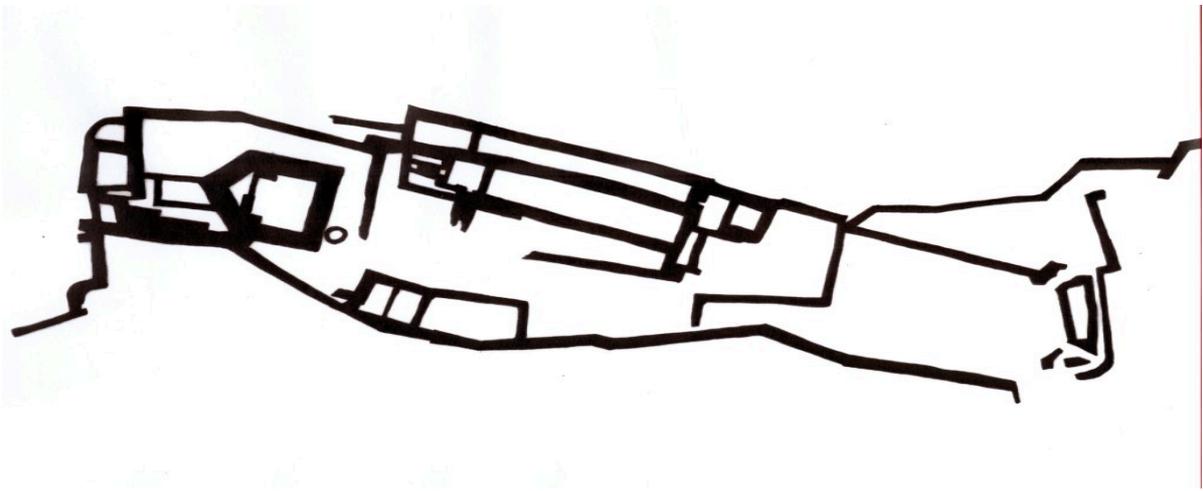
redevances du bailliage, un atelier monétaire, des logements pour les gardes et les guetteurs, des cuisines et des fours à pain, un moulin à cheval et un à bras, ou encore une prison.

Au XIVe siècle, les relations ne cessent de se détériorer avec Dinant, et la perspective d'un conflit armé ne tardera pas à prendre forme. La guerre d'escarmouches du siècle précédent cède la place à une guerre de siège, qui nécessite cette fois un renforcement considérable des ouvrages fortifiés du château. La chronique rimée de Floreffe nous apprend que Marie d'Artois fit réédifier le donjon, ou plus vraisemblablement le transformer, après 1331. A l'intérieur de l'enceinte du château, d'incessants va-et-vient devaient rythmer le quotidien de ses occupants et ce, malgré un accès rendu difficile.

Le château possédait deux entrées. La voie principale, située au sud, venait des hauteurs de Meez et elle aboutissait à une Tour-porche qui commandait le passage. Celle-ci était précédée d'un boulevard comportant sans doute une barbacane. Un pont dormant enjambant un fossé recevait le pont-levis de la Tour-porche.

" A Gerard de Haillet, charpentier, pour son salaire d'avoir fait de charpenterie un neuf pont dormant ou chastel de Bouvigne a le porte de derriere par laquelle len amaine la buche et autres garnisons oudit chastel lequel a 80 piez de long (23,60 m)..., " A Lambert, le charpentier, pour par lui avoir fait le pont levich dudit chasteau contenant une longueur de 40 pietz (11 m 80) et douze pietz de large (3 m 50)..., Soit une longueur totale de 35 m 40 et une largeur de 3 m 50.

Un issue secondaire était aménagée dans la partie basse du château. Un escalier débouchant sur une poterne permettait un accès direct vers la ville.



Plan général du château

Au XVe siècle, Bouvignes est à nouveau assiégée par les troupes liégeoises (1430). La résistance acharnée des Bouvignois se solde par d' importants dégâts occasionnés au château.

Les charpentes des salles et des tours sont détruites, les parements des murs d'enceintes sont très endommagés et le pont est effondré. D'après les comptes communaux, les réparations sont effectuées en l'espace d'une dizaine d'années.

Peu à peu le château, devenant davantage un centre résidentiel, judiciaire et administratif perd son rôle défensif premier au profit de la tour de Crèvecœur, mieux adaptée aux exigences de l'artillerie. La destruction de la ville en 1554 met un terme à l'existence du château. On effectue bien par la suite quelques travaux mais il est dit que : " le dit chasteau est demolie et aruyné

..

Dans la partie sud de la localité, le château de Bouvignes et son parc continuent d'évoquer fidèlement l'image de ce qui a été sous l'Ancien Régime, le couvent des chanoinesses du Saint-Sépulcre. Extérieurement, peu de choses ont changé. Les deux campagnes de construction (fin XVIIe et début XVIIIe s.) se lisent clairement : une aile majestueuse domine un bâtiment plus modeste, situé à l'emplacement de l'établissement primitif.



Les religieuses et le couvent de Bouvignes

L'origine de l'ordre des chanoines réguliers du saint Sépulcre remonte à Gilles de Berlaymont qui l'institue en 1099 près de l'église du saint Sépulcre à Jérusalem. Jean d'Abroek fonde au XVIe s., dans nos pays, la branche féminine de l'ordre. Deux maisons sont créées : Tongres et Liège. La maison de Liège fonde ensuite trois couvents (St Trond, Visé et Liège).

Le couvent de Tongres décide au XVIIe s. de fonder une maison à Bouvignes. La première demande a lieu vers 1650, mais les religieuses de Tongres essuient un refus. Les mandataires communaux et les habitants sont réticents car ils estiment qu'elles ne payent pas d'impôts et que, généralement, les maisons conventuelles possèdent beaucoup de terres.

Nouvelle demande, cette fois du couvent de Liège en 1664, motivée par la dispense de l'instruction des jeunes filles (de 10 à 18 ans). La demande reçoit un accueil favorable du magistrat bouvignois mais le Conseil de Namur refuse.

Grâce à l'intercession du Roi d'Espagne (Charles II), un accord est trouvé en 1666. Les premières religieuses arrivent de Tongres dès 1666 et s'installent provisoirement dans une maison située dans la rue des Lombards où elles ouvrent une école.

Elles acquièrent un terrain vague en 1669 situé entre la Brèche et la rue de l'Etuve.

En 1670, elles entament la construction d'un nouveau couvent (Vieux quartier). Il s'agit d'un bâtiment de 22m de long sur 12m de large. A cette fin, elles doivent emprunter beaucoup d'argent à plusieurs personnes. Dans la foulée, elles achètent aussi des maisons en ruines et des terrains vagues dans la rue des Lombards.

En 1671, elles construisent un mur de clôture en incorporant dans leur propriété, la rue du Puits et la partie sud de la rue d'En-Haut. Des contestations s'élèvent rapidement mais le différent n'est tranché qu'en 1680 par Charles II qui autorise les religieuses à incorporer les deux rues dans leur domaine à la condition qu'elles rendent praticable les chemins. Elles ouvrent donc une nouvelle rue (prolongation de la rue Richier entre les hauts murs) mais la propriété est coupée en deux.

Pendant l'occupation française (1683-1698), les religieuses reçoivent la Montagne des Béguines (château comtal). Elles construisent une passerelle au-dessus de la rue. La première chapelle est accolée à la partie sud du premier bâtiment.

Vers 1690, la place commence à manquer mais les finances font défaut pour payer l'agrandissement de leur maison. Ce n'est que vers 1700 que la nouvelle aile est commencée. Le bâtiment, en brique, épouse la forte déclivité du terrain ; le rez de chaussée à l'Ouest correspond au premier à l'Est. Il mesure 37 m de long et 12 m de large et possède 3 niveaux. Les combles comptent 2 étages à 3 niveaux de lucarnes.

Le vieux quartier est transformé vers 1713.

Le mobilier du couvent provenait en grande partie des cadeaux offerts par les parents des religieuses. Les religieuses touchent des rentes qui leur permettent de subvenir à leurs besoins.

A la révolution française, les religieuses obtiennent le droit de rester dans leur maison jusqu'en 1796, en raison du fait qu'elles dispensent l'enseignement.

La résidence d'un industriel

En 1797, l'ordre perd sa fonction religieuse malgré les interventions de la municipalité. Les biens sont alors vendus. Ils sont acquis par Antoine-François Amand (1749-1834), maître de forges à Ermeton-sur-Biert, marié à une bouvignoise en 1782. Il a marqué son intention de s'installer dans la région et d'y mener des affaires dans la sidérurgie (Vaux, la Gayolle à Evrehailles, le Redeau à Yvoir, Les Forges à Anseremme, Moniat en 1801).

Vers 1820, l'architecte Duckers (qui fit aussi le théâtre royal de Liège) adapte la propriété à sa fonction nouvelle : la résidence d'un industriel important de la région. C'est surtout la partie de droite qui est adaptée. La chapelle est enlevée, les fenêtres sont agrandies et un balcon est placé avec triple porte. C'est cette façade que vous pouvez voir aujourd'hui.

En 1822, c'est Alexandre (Premier), fils d'Antoine-François, qui prend en main la destinée de l'entreprise. En 1824, il marie la baronne de Mendieta (elle décède en 1832). Cet ancien officier de l'armée napoléonienne, est un véritable homme d'affaires. Il doit en effet non seulement diriger les différentes usines qu'il possède mais encore coordonner le travail d'un nombre important de personnes. Il ne faut pas oublier que de nombreux ouvriers travaillent autour d'un haut-fourneau de l'époque. En particulier, les bateliers qui assurent l'approvisionnement en minerai et en bois, les voituriers et les charbonniers. La fabrication est un art et le maître fondeur est le maître d'art. Ses entreprises, victimes de l'expansion des bassins de Liège et de Charleroi (chemin de fer, charbon de terre), fermeront les unes après les autres : Moniat sera la dernière en 1864.

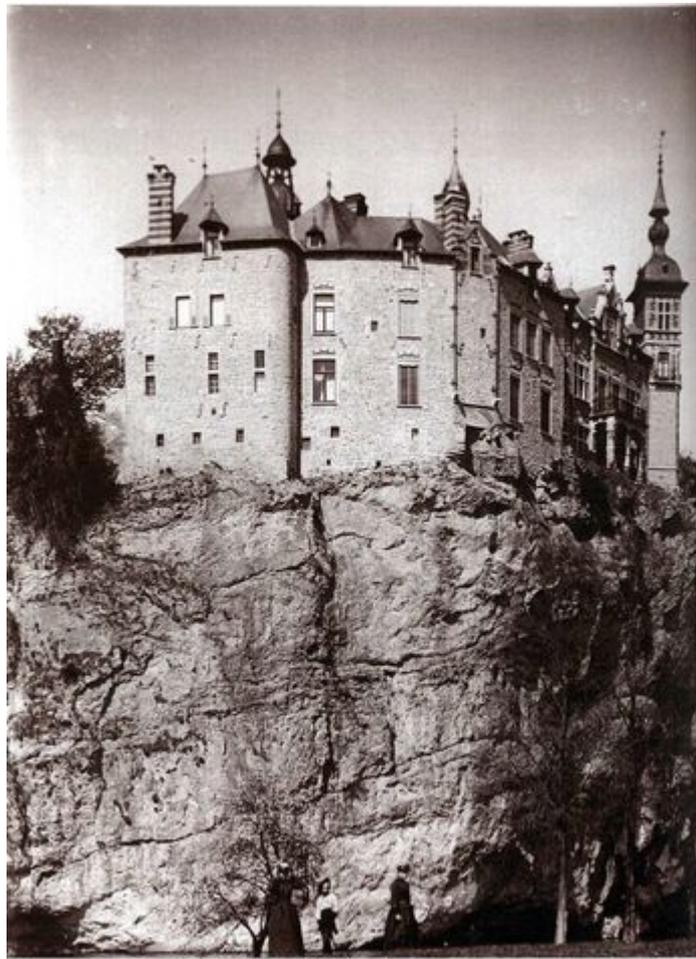


Le château de Walzin épouse les contours d'un impressionnant à-pic rocheux défendu naturellement sur trois côtés, au pied duquel, serpente un méandre de la Lesse.

La beauté sauvage du site et la densité du bâti impressionnent.

Un premier château aurait été construit suite à la destruction du donjon de Cavrenne situé à peu de distance de là (vers 1489 ou 1554 au plus tard) ; et ce, en dépit du fait que les *sires et terres de Walzin* soient mentionnés dès le XIII^e siècle. Quoiqu'il en soit, les parties les plus anciennes du château (considérablement remanié aux XIX^e et XX^e siècles) ne semblent pas antérieures aux XV^e-XVI^e siècles. Une tour massive en forme de D (datant du XV^e ou du début XVI^e siècle), terminant l'aile Est, doit être considérée comme étant la « tour maîtresse » du site. Elle fut construite en un seul tenant pour l'artillerie et vraisemblablement isolée à l'origine ; ses murs ont une épaisseur de 2m50 au premier niveau. Localisé dans l'aile Sud, le donjon quadrangulaire devrait remonter au XVI^e siècle et ne constitue qu'un corps de logis.

« L'énorme rocher à pic sur lequel Walzin est bâti, se dresse tout à coup, surplombant la rivière, rongé par l'eau, rugueux, crevassé, troué comme une éponge. La Lesse forme un gouffre profond, à la surface tranquille, au pied de ce mur naturel... » Jean D'Ardenne - 1894



Le château de Walzin en 1892

HISTORIQUE

En 969, Thierry, évêque de Metz, reçoit de Othon l'Abbaye de Waulsort. Afin de la protéger, il fonde face à celle-ci un château fort : le *Castrum Theodorici*.

La légende veut que le fondateur soit Thierry Longue Main, le successeur de Naymon, un héros du IX^{ème} siècle.

La famille de Faing possédait Château Thierry jusqu'en 1215, date à laquelle Thierry, maître du château, meurt, et que sa fille épouse Gilles, Seigneur de Rochefort et d'Orjo. Le château passe dès lors dans cette famille. La première mention certaine de Château Thierry date de cette époque. La forteresse est depuis 1199 un fief dépendant de Poilvache. En 1260, Jean et Jacques de Rochefort étaient hommes liges du comte du Luxembourg, Henri II, propriétaire de Poilvache. Ce dernier les nomma châtelains. Ils trouvèrent la mort un an plus tard au siège de Poilvache. C'est Arnould de Rochefort qui leur succéda dans le commandement de Poilvache. Dans la célèbre lutte qui opposa Namur à Liège, les Seigneurs de Château Thierry se rangèrent du côté namurois. Après les d'Orjo, Château Thierry passa aux mains de différentes familles : les los d'Agimont, les Boulan et enfin les Brandebourg. La forteresse fut détruite par les Français en 1675, après la prise de Dinant.



Vue de l'abbaye de Waulsort et de château Thierry en 1606 (Gramaye)

SITUATION TOPOGRAPHIQUE DU SITE

Commune de Falmignoul. Province de Namur.

Le château est perché au sommet d'un pic rocheux à 180 m. d'altitude, sur la rive droite de la Meuse, en aval de Waulsort et en amont de Freyr. La surface du château est de 1321 m², et de 3780 m² pour la basse-cour. Le côté sud-ouest domine la Meuse. Il est protégé à la fois par le pic rocheux et par le rempart de la forteresse. A l'Est, entre la plaine et le château, se trouve un fossé.

HISTORIQUE DES FOUILLES

En 1720, Château Thierry fut dépouillé de quelques pierres, et ceci sur l'ordre du gouvernement, pour construire une redoute à Falmagne. En 1964, la Société Dinantaise de Recherches entreprend le dégagement des ruines. Les membres de cette association vont, à partir de cette date, fouiller durant plusieurs années. Deux chantiers distincts sont dès lors ouverts: la tour et la chapelle. Toujours sous la direction de Kalman et Victor Pizinger, les élèves du Collège Notre-dame de Bellevue de Dinant ont fouillé durant les périodes estivales de 1971-1972. Le matériel mis au jour lors des différentes campagnes de fouilles date, pour l'essentiel, du XVI^{ème} siècle. Les trouvailles se concentrent principalement en deux endroits : à la chapelle et aux pieds du donjon.



Cruche en grès provenant des fouilles

INTERPRETATION

Château Thierry, de par sa situation topographique et la disposition de ses différents éléments, répond tout à fait à la définition du château fort sur éperon barré. Il est, dans un premier lieu, protégé au Nord naturellement par le ravin, et en second lieu par une muraille, laquelle est défendue par une tour. La défense du côté ouest est assurée autant par les deux tours que par la muraille, mais aussi par la pente du terrain. Le donjon et la tour avancée au Sud dominant la Meuse. De cette façon les seigneurs du Château avaient main mise sur le trafic fluvial. Les pieux pouvant soutenir un embarcadère, trouvés au niveau du fleuve, viennent renforcer l'hypothèse que le château avait des activités fluviales.

Il n'y a pas de matériel prouvant l'existence de Château Thierry avant la fin du XIV^{ème} siècle. Seuls certains documents historiques et la typologie particulière du site témoignent de la présence de la forteresse au XII^{ème} siècle.



Il est de coutume de penser que c'est au IV siècle que Julien, élevé par Constance II à la dignité de César, édifia un castellum qui, en 588, fut cédée par l'Evêque Monulphe, à l'église de Tongres. Nithard, Evêque de Liège, construisit en 1051, une chapelle et un château fort qu'il donna à bail à l'Evêque Théoduin Henri IV, de la maison de Franconie, en 1071 (?).

Le sac de Dinant en 1466 par les troupes de Charles le Téméraire n'épargna pas les édifices. Ce fut Erard de la Marck qui leur donna un cachet plus imposant en 1523, en y adjoignant donjon et demi-tours rondes, de telle sorte qu'un demi millions de soldats puissent y trouver logis.

Reconstruction de la citadelle entre 1484 et 1486.

1554 : c'est la prise de la ville de Dinant par les troupes françaises, ainsi que de la ville de Bouvignes ; ces invasions nécessiteront, en 1571, de nombreuses réparations au château, sur l'ordre de l'Evêque de Liège.

A la fin du XVII siècle, la citadelle est à nouveau occupée par les Français qui, avant de la quitter en 1703, la feront miner ainsi que plusieurs ouvrages de défense des alentours.

L'aspect actuel du monument date de 1818 à 1821, lors de l'occupation hollandaise. En 1878, le 11 novembre exactement, la citadelle est vendue. Malheureusement, alors que rien ne la destinait plus à un rôle militaire, elle sera de nouveau occupée en 1914 ; le 15 août, un régiment d'infanterie français occupe les fortifications. S'engagent alors un corps à corps sans merci entre lui et des chasseurs saxons de la garde. Le combat durera de 5 heures du matin à midi. Les soldats français, pensant trouver refuge dans la galerie de la citadelle, s'aperçoivent - mais trop tard - que le chemin est sans issue : 58 soldats français et 12 combattants allemand y perdront la vie.

Le 23 août 1914, 674 personnes : hommes, femmes et enfants de tous âges seront fusillés par l'ennemi ; la ville n'est que ruines, feu et sang. Les combats seront heureusement moins sanglants en 1944 ; le 7 septembre, la place forte est libérée par l'armée américaine.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la citadelle compte par milliers ses visiteurs belges et étrangers venus y relire une page de notre histoire locale.

Lien vers le site de la [Citadelle](#) (Maison du Tourisme).

Lien vers le site de la [Citadelle](#) (Propriétaire).

"Le clocher de l'église de Dinant est un immense pot à l'eau. Cependant, la façade de l'église a un grand caractère, et toute la ville se compose à merveille". C'est en ces termes que Victor HUGO décrivait, un jour de 1838, notre église dinantaise qui, à plus d'un titre, mérite la visite.

L'endroit où se dresse actuellement le sanctuaire semble avoir toujours été destiné au culte. La légende voudrait que, vers l'an 320, Saint Materne soit venu bâtir un oratoire au pied de l'éperon rocheux surplombant la Meuse ; l'édifice fut considérablement agrandi au VII^e siècle, suivant le style roman disent certains erronément, alors que celui-ci vit seulement le jour chez nous au XI^e siècle. Cette même église fut, en 934, élevée au rang de collégiale par l'Evêque Richier.

Ensuite, elle fut aménagée au XII^e siècle, suivant, cette fois, l'architecture romane ; il ne nous reste aujourd'hui de cette construction qu'un portail à la façade nord, aux motifs rongés par les aléas des temps.

Puis Jean d'Outremeuse, dans ses chroniques, rapporte qu'en 1228 une pierre s'étant détachée du rocher, vint s'écraser sur l'une des ailes de la collégiale, tuant ainsi trente six personnes. Un nouveau sanctuaire devait voir le jour peu après. Mais hier comme aujourd'hui, pareille entreprise engageait des dépenses considérables, et le mécénat d'un bourgeois de Dinant fut le bienvenu. Le nouvel édifice, de style gothique, ne fut entièrement achevé qu'au XIV^e siècle, mais livré probablement au culte peu de temps auparavant.

En 1466, le feu dévora une grande partie de l'église, mais les murs principaux demeurèrent intacts. Les clercs de la collégiale furent cependant contraints de s'exiler à Huy. Toutefois, la colère du duc de Bourgogne s'estompa, et celui-ci accorda au chapitre la faveur de reconstruire le temple et de remettre en état les habitations du clergé attaché à Dinant.

Entre temps, les Bouvignois s'étaient emparés de la châsse de Saint Perpète, et bien que le duc ait ordonné aux détenteurs de trésors appartenant à l'église Notre-Dame de les rendre à leur propriétaire, rivale économique et politique de Dinant, demeura inflexible. L'affaire fut portée devant le Conseil de Malines ; et la relique du saint patron regagna finalement son lieu de prédilection. Lors du sac de Dinant de 1466 par les troupes bourguignonnes, la majeure partie des cloches avaient également mystérieusement disparu avec les soldats de Philippe le Bon, et les autorités communales prirent la sage décision de refondre celles qui avaient échappé au pillage, pour les placer dans le clocher du sanctuaire. Moins d'un siècle plus tard, les troupes de Henri II devaient les enlever et les transporter à Mézières, au sud de Givet.

En 1473, des spécialistes déplorèrent l'état défectueux des voûtes qui menaçaient de ruines tout l'édifice ; elles furent abattues et reconstruites en 1478 ; date à laquelle la tour sud reçut sa flèche. 1554 : Dinant est, une fois de plus, mis à feu et à sang. La citadelle, surtout, trembla sous les canons français dont les projectiles n'atteignaient pas toujours les châteaux, mais aussi la collégiale qui fut alors l'objet d'un second pillage. Une nouvelle restauration s'imposait.

Entre temps avait été construit un clocher sous forme de bulbe, et destiné à coiffer la toue de l'hôtel de ville qui, comme nous l'avons dit, avait été érigé sur le pont. Mais on jugea celui-ci trop fragile pour supporter pareil poids ; ces appréhensions trouvèrent rapidement leur justification. L'objet trop encombrant fut alors - hérésie architecturale ou réussite esthétique - placé au sommet de l'église. Ce fut en tout cas " une solution peu défendable, avançait le Chanoine Hayot, aux points de vue constructifs " et qui devait, pour la suite des temps, donner à Dinant sa physionomie particulière.

La collégiale imposa jusqu'au XIX^e siècle d'incessantes réparations, tant est grande la fragilité du marbre noir qui la compose en partie. Lors de la révolution française, la châsse de Saint Perpète prit le chemin de l'Allemagne, et avec elle nombre de tableaux, sculptures et meubles divers.

Le siècle passé vit la troisième grande restauration de l'église Notre-Dame. Ainsi, en 1828, afin d'éviter les méfaits des inondations par trop fréquentes, il fut procédé au relèvement du sol de la collégiale, ce qui enleva à jamais les très nombreuses pierres tombales qui le jonchaient à la curiosité des scientifiques. Plus raisonnable apparut certainement la démolition des maisonnettes qui, au fil des années, étaient venues s'accrocher à la façade sud du sanctuaire, tels des parasites de briques.

Finalement, à l'aube du XX^e siècle, le temple était, pour la première fois depuis 1466, entièrement restauré.

Pas pour longtemps, hélas. Le 23 août 1914, les Allemands l'incendièrent une nouvelle fois. L'on dut procéder au remplacement de la toiture. Une alternative s'offrit aux architectes : aménager la collégiale dans le style antérieur au XVI^e siècle, ou lui conserver ce bulbe dont on l'avait coiffé en 1566 ; la deuxième solution fut retenue comme la meilleure, et, de plus, l'on rendit à l'édifice ses arcs-boutants qui lui avaient été ravies au XIX^e siècle, miracle ou sacrilège ?



"Un art qui a de la vie ne reproduit pas le passé, il le continue". Nous laisserons le lecteur sur cette pensée de Rodin.

Voir également la page : [Carillon](#)

L'angelot du lutrin de la collégiale a été volé au début des années 2000. Cet angelot a été fondu à Dinant en 1731 par Gérard Collart et modelé par François Sacré. Pour toute information, contacter le service patrimoine de la ville de Dinant 082/213.288





Situation : à 87 km au sud-est de BRUXELLES et 27 km de NAMUR d'où la N17 longeant la rive gauche de la Meuse, conduit à BOUVIGNES.

Visite libre et gratuite.

Sur un éperon de la rive gauche de la Meuse en amont de Namur, la forteresse de Crèvecœur surplombe la cité de Bouvignes. Depuis sa naissance et surtout le XIV^e s. auquel remonte l'essentiel des vestiges en place, elle a participé directement au système de défense de la ville de Bouvignes et du comté de Namur, face à Dinant et à la principauté de Liège. De plan irrégulier parce qu'adapté à la configuration du terrain, et de forme plus ou moins triangulaire, l'ensemble de quelque 25 m sur 36 m, fortifié mais non résidentiel, s'étage sur deux terrasses. A l'extrémité du roc devant la Meuse, au plan inférieur, s'élève une tour hémisphérique du XV^e s., tandis qu'au niveau supérieur sont visibles le donjon et son enceinte du XIV^e s. Un fossé creusé dans la roche sépare le château du plateau arrière. Sur celui-ci, les Bouvignois avaient construit un boulevard défensif avec fossés et bastions, aujourd'hui disparus. C'est de ce boulevard que provient la belle pierre décorée d'une croix de St André et d'un demi boulet déposée sur la tour de La Val.

Le donjon ou « tour de Crèvecœur » est la partie la plus ancienne. Il fut édifié vers 1321. Avec le [château comtal](#) du XII^e s., dans le bas, il a dès lors assuré la défense de la localité au cours des multiples phases de la lutte interminable qui opposa les deux villes voisines durant des siècles. Il se présente encore dans la tradition des donjons isolés du XII^e s. Avec son plan carré de 10 m environ de côté et ses murs de 3 mètres d'épaisseur, il est pourvu au sud-ouest d'un éperon contrôlant le flanc le plus exposé. Ses murs sont en blocage peu soigné et, fait curieux, aucun n'est relié à l'autre, comme s'ils avaient été bâtis séparément. Celui situé au nord-ouest, le mieux conservé, garde des traces de son élévation: à 2,20 m du sol, quatre cavités et trois corbeaux devaient soutenir un premier plancher. Quelque 3,50 m plus haut, une retraite murale indique un autre niveau. En dessous par contre se voit l'ouverture d'une citerne voûtée en berceau aplati. Peut-être le premier fossé et les murs contigus à l'est, d'époque indéterminée, sont-ils les vestiges d'une première enceinte qui aurait été construite plus ou moins dans le même temps que la maîtresse-tour ? En 1388, en tout cas, des travaux considérables sont exécutés sous la direction d'un architecte que les archives appellent le « maître de l'ouvrage à la tour de Bouvignes, Godefroid Bofiaule » ou de Bouffioux. Ils portent sur une enceinte de tracé plus ou moins ovale, démunie de tours mais qui englobe le donjon. Vers le plateau, la protection était assurée par un second fossé, qui était enjambé par un pont-levis. Les murailles sont en très belles pierres de taille, soigneusement jointes par un mortier rosé fort dur.

Les à-pics, nord et sud sont contrôlés chacun, par une grande archère-niche. Bouchée, celle du nord n'est plus apparente. Toujours de ce côté, un massif de moellons pourrait indiquer l'escalier de la courtine. Sur le flanc méridional, un autre escalier, intact, relie la courtine à l'archère en place. Au-dessus de lui, un passage dessert une canonnière.

Après une période calme, la guerre reprend en 1430 et l'armée liégeoise assiège Bouvignes durant un mois. A cette époque, les efforts des défenseurs se concentrent sur le « bolewert et fossez de la tour de Crèvecœur ». Ils lui accolent du côté de la Meuse un ouvrage avancé, destiné à servir de « couverture à l'encontre de la tour de Montorgueil » que les Dinantais avaient dressée sur la rive droite, près de Leffe, et dont il est encore dit en 1445 « qu'ilh falloit premierement que ons abastit le thour de Montorguelhe delle tout ».

Au XV^e s. Crèvecœur, forteresse essentiellement, communale, est donc agrandie et entretenue aux frais de la ville. De cette phase datent la tour hémisphérique, en contrebas du donjon primitif. La nouvelle construction a entraîné de grandes modifications. Les murs, côté Meuse, de l'enceinte du XIV^e s. sont percés de deux larges escaliers, de part et d'autre du donjon, pour livrer accès à la tour récente. Celle-ci se compose d'une pièce sensiblement carrée et d'une tour semi-circulaire. Sous cette

tour, une cave de même plan est voûtée en cul de four. Sept canonnières sont percées ici : trois dans la cave et quatre dans la pièce même. De plus, une poterne ouvre sur le ravin du sud par où, à l'aide d'échelles, le ravitaillement de la place et les échappées devenaient possibles. Le château fut mis hors d'usage pendant le sac de Bouvignes par l'armée de Henri II, roi de France en 1554.

Des restaurations y furent cependant encore exécutées de 1567 à 1580. Devenu plus tard le symbole de la résistance héroïque des Bouvignois au cours des siècles, il a été l'objet depuis 1850 de fouilles et de travaux de remise en valeur. On doit son aspect actuel aux importantes restaurations des années 1950-1951. Une nouvelle campagne de travaux de restauration et de valorisation s'est achevée en 2012.

A VOIR AUX ENVIRONS

L'église de Bouvignes (époque gothique), les ruines du château comtal, la [Porte de La Val](#), la Porte Chevalier et ses courtines. La [Maison Espagnole](#) (vers 1570) aux élégants pignons à volutes.

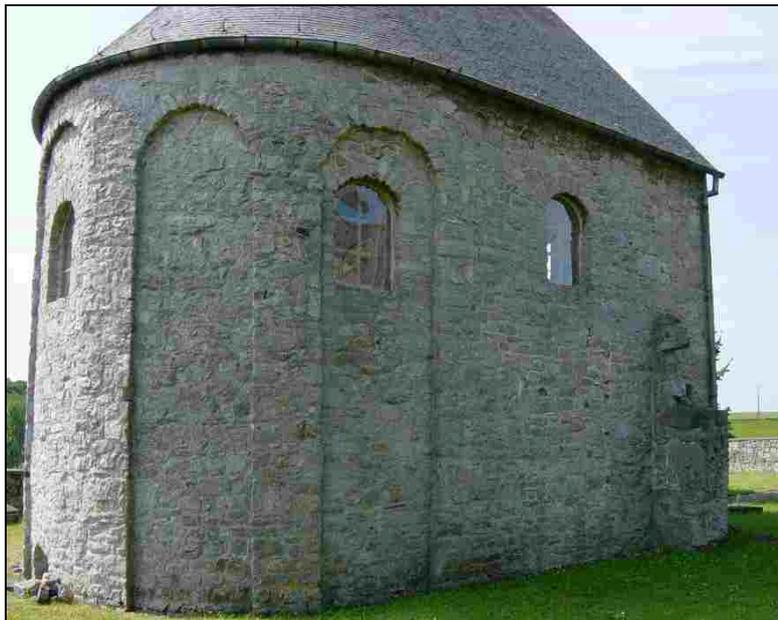
Les ruines du donjon de Crèveœur :

COMMUNE : Dinant-Bouvignes

PROVINCE : Namur

PROPRIETAIRE : Servive Public de Wallonie

Les vestiges de l'ancienne église Saint-Nicolas : le chœur et la crypte



A quelques mètres au sud du donjon, dans l'ancien cimetière du village, s'observent les vestiges de l'église primitive : une partie du chœur et la crypte datant de la seconde moitié du XI^e s.

L'église fut démolie en 1875 et seuls la crypte et le chœur furent conservés à cause de leur intérêt archéologique. Ces vestiges classés depuis 1938 auraient dû être transformés en une chapelle pour le cimetière qui aurait été alors agrandi mais ce ne fut jamais le cas. Aujourd'hui, le chœur se dresse au milieu des pierres tombales renversées. La parcelle occupée par l'ancien cimetière est entourée d'un muret de pierres dans lequel se distinguent quelques croix du XVI^e s.

Le chœur percé de cinq fenêtres en plein cintre se termine par une abside semi-circulaire. Sa couverture, refaite après la seconde guerre mondiale, est en latis de bois avec deux arcs cintrés et une voûte en cul de four sur l'abside. Les murs extérieurs sont percés de grandes arcatures aveugles encadrant les baies. Du côté sud, on remarque une partie de mur arraché d'une des chapelles latérales qui existaient avant leur destruction.

La crypte de type halle forme presque un carré parfait. Sa terminaison extérieure est la même que celle du chœur mais à l'intérieur, le chevet de la nef principale est plat et percé d'une fenestrelle en plein cintre sous laquelle l'autel est adossé au mur. Deux petites niches sont creusées dans le mur de part et d'autre de cette seule ouverture. Les voûtes d'arêtes délimitées par des arcs doubleaux retombent sur des colonnettes rondes à chapiteaux cubiques rhénans et des pilastres engagés. Deux escaliers à l'extrémité des nefs latérales donnent accès à la crypte et entre eux, on observe un banc de maçonnerie.

Ces vestiges témoignent d'un passé médiéval parce qu'ils reflètent le noyau-type d'une seigneurie allodiale "aux deux pouvoirs" c'est-à-dire le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.

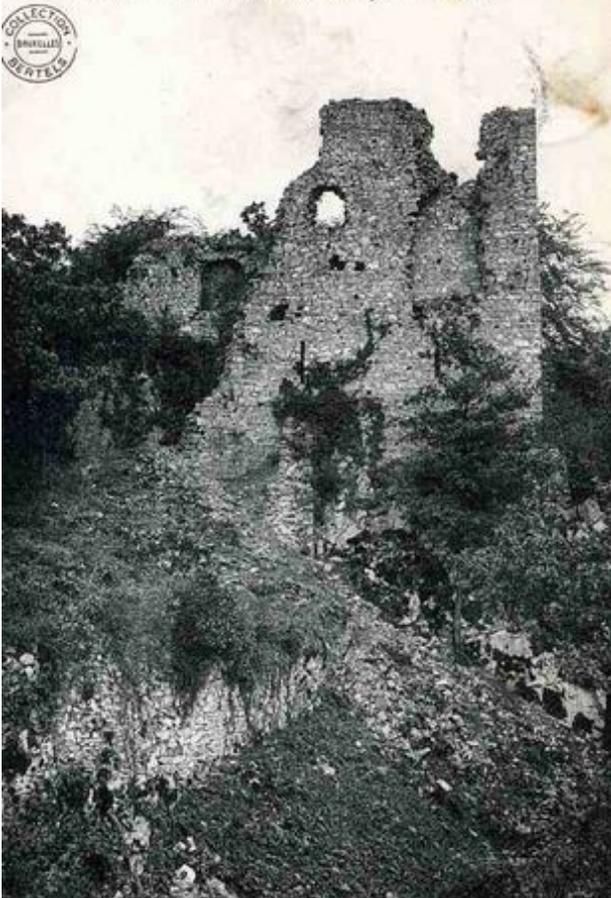
La restauration de la crypte fut l'objet de nombreuses tractations depuis 1875 mais celles-ci n'aboutirent jamais. Cent vingt sept ans après la démolition de l'église à laquelle elle se rattachait, la crypte romane de Thynes attend toujours une restauration digne de ce nom.

Pour visiter la crypte et le site de l'ancien cimetière, s'adresser au Service patrimoine de la ville de Dinant : 082 /404.829 ville.patrimoine@dinant.be

DONJON DE CAVRENNE



Dinant. — Les Ruines de Cavreyne à Walzin.



De plan légèrement trapézoïdal et relativement oblong, le donjon de Cavrenne, situé non loin du château de Walzin est loin d'être banal. Dressé sur un impressionnant abrupt rocheux surplombant la Lesse (roche al penne), la construction frappe par son volume atypique en forme de bouclier barrant la zone castrale. Son implantation, l'épaisseur de ses murs, le rude appareillage en moellons calcaire et son apparente opacité soulignent puissamment la vocation militaire de Cavrenne. Eventré au Sud et à l'Ouest et environné d'éboulis, le donjon ne subsiste qu'à l'état de ruine. Jadis équipé de planchers sur au moins trois niveaux, la construction montre encore de nombreux équipements (trous de boulin, corbeaux, conduits intra-muraux,...) dont l'interprétation est aujourd'hui malaisée. Le deuxième niveau comporte un curieux orifice (conduit de latrine) quadrangulaire qui perce la paroi de part en part.

Les sources historiques sont malheureusement peu loquaces au sujet de Cavrenne. La première mention connue remonte à 1235 : un nommé *Walthère, chevalier et seigneur de Kevrein possédant maison et château fort de Walesin*, fait don de son alleu au prince évêque de Liège qui l'inféode en retour.

Cavrenne constitue sans doute le siège primitif de Walzin (déplacé par la suite sur le site de l'actuel château) et dont l'évêque ordonne la destruction en 1489. D'autre part, Cavrenne a pu être rasé en 1554 durant le conflit opposant le roi de France Henri II à Charles Quint.

Le donjon de Cavrenne en quelques données :

Emprise au sol : 235 m²

Épaisseur des murs : entre 1,70m et 3,30m

Hauteur maxi conservée : 13m

Datation : fin du XIIe ou début du XIIIe siècle ?

Le rempart de Dry-les-Wennes



Dinant n'a eu de cesse que de s'étendre et de repousser à chaque fois les limites de ses fortifications. La ville est naturellement doublement protégée, d'une part, ses hautes parois rocheuses et ses versants abrupts représentent un obstacle infranchissable, et d'autre part, le fleuve coulant à ses pieds réduit considérablement les possibilités d'approche. Les enceintes sont apparues avec les conflits, autant dire si qu'elles ont toujours existé ! Au Moyen Age, Dinant est une ville riche et puissante qui se dote très tôt d'une vaste ceinture de remparts, nécessitant la construction de nombreuses tours et portes. On trouve mention de l'enceinte urbaine dès 1239.

Situés dans la partie nord de la ville, au lieu-dit Dry-les-Wennes, les remparts surplombent la rue Saint-Pierre à hauteur de l'Athénée Royal et aboutissent au sommet du vallon de la rue Saint-Jacques. Ils s'étirent du nord au sud à mi-pente du flan droit de la vallée, en épousant le relief du rocher. Les vestiges comprennent un mur d'enceinte ininterrompu, long de 450 m et jalonné à intervalles réguliers

; d'une grosse tour d'angle à sept faces remarquablement préservée (tour Taravisée) ainsi que de quatre tourelles.

N'ayant jusqu'à présent jamais fait l'objet d'aucune intervention, ni d'étude archéologique, l'ouvrage fortifié de Dry-les-Wennes, dont la construction pourrait remonter au XIII^e siècle, présente des vestiges encore très importants et se révèle être un des derniers témoins majeurs de l'architecture militaire médiévale d'une ville mosane fortifiée. De nombreuses traces de remaniements témoignent de l'apport d'aménagements à différentes époques.

Au XIII^e siècle, l'accès au quartier Saint-Pierre en venant de Leffe était commandé par un bastion fortifié que l'on appelait la porte Saint-André. Elle est mentionnée dans les archives pour la première fois en 1232. Aboutissaient contre cette porte, les deux ailes de l'enceinte qui fermaient la ville au nord ; l'une se dirigeant vers la Meuse, pour longer ensuite le fleuve, l'autre étant le rempart de Dry-les-Wennes.

L'emplacement de ce rempart est sujet à bien des interrogations. A partir de 1675, sous l'occupation française, on assiste à un profond remaniement des structures défensives de la ville. Partiellement délaissé, le rempart s'efface au profit de nouvelles fortifications mieux adaptées, établies au sommet du versant de la vallée.

En quelques mots...

La tour Taravisée : suivant la tradition orale, on rapporte qu'après une défaite de la ville, la garnison occupant la tour attendait toujours l'ennemi ; d'où le terme « Taravisée » (tardivement avisé).

Dry-les-Wennes : « wennes » vient de l'allemand wende-wenden, n.f. 1323, signifiant retourner (par extension, rame à sécher les draps, séchoir), « dry » vient du wallon et signifie derrière. Dry-les-wennes signifiant alors : derrière les rames (séchoirs). On peut expliquer ce toponyme par le fait qu'au Moyen Age les drapiers étaient installés dans le quartier Saint-Pierre. Ils étendaient probablement leurs draps sur des séchoirs de bois situés à l'arrière de leurs maisons et à proximité des remparts.

Ouverture dans le rempart à gauche et à droite, face nord et fossé de la tour Taravisée.

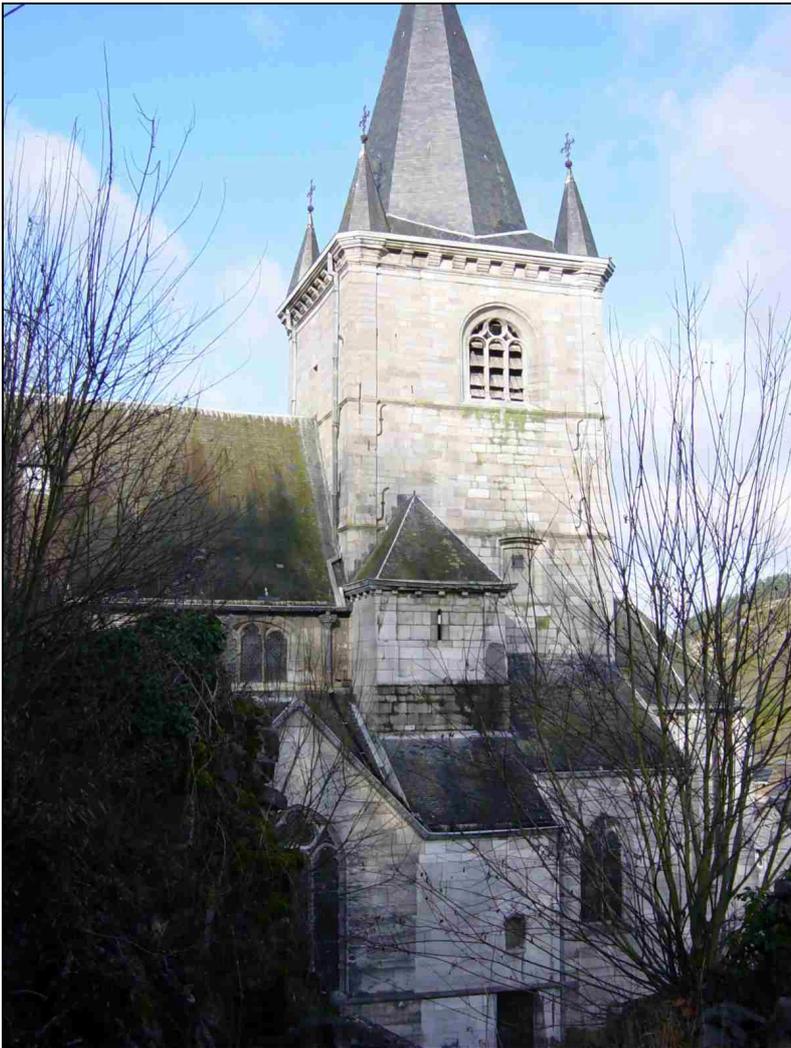


Eglise Saint-Georges



Élément anachronique au cœur d'un quartier profondément marqué par une urbanisation contemporaine, l'église Saint-Georges étonne par sa forme trapue rappelant l'architecture romane. Si ses origines restent incertaines, une mention la qualifie d'église paroissiale en 1179 mais il est probable qu'elle l'était déjà au XI^e siècle lorsqu'elle figure parmi les 6 églises possédées à Dinant par le comte de Namur. En 1152, le comte Henri l'Aveugle (1139-1196) fait don à l'abbaye de Floreffe de deux de ses églises dinantaises, Notre-Dame de Leffe et Saint-Georges qui en dépendait. Une donation qui n'est pas étrangère aux luttes engagées entre les évêques de Liège et les comtes de Namur pour la suprématie à Dinant. Le sanctuaire primitif n'est pas connu, il n'est par ailleurs pas établi qu'il ait occupé l'emplacement de l'église actuelle. Ce qui devait être une modeste chapelle est remplacé en 1230 par l'édifice en moyen appareil de grès et de calcaire que nous connaissons aujourd'hui. Si dans l'ensemble il affecte une allure romane, les fenêtres annoncent cependant l'époque gothique. Les XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués par d'importantes transformations intérieures conférant à la petite église un aspect plus classique. Le plan est composé de trois nefs de cinq travées et d'un chœur à chevet plat fermé par une abside polygonale à cinq pans (vers 1670), encadré par deux chapelles rectangulaires. Le portail d'entrée est aménagé au début du XVIII^e siècle dans l'encadrement d'origine en plein cintre. Sur les montants, des inscriptions chronogrammes indiquent le niveau d'inondation en 1740 et en 1925. Le clocheton frontal a été érigé en 1968 en remplacement du précédent disparu en 1914. La charpente couvrant la nef centrale épaulée de bas-côtés est d'origine. Le riche mobilier de l'église Saint-Georges, classée le 18 décembre 1984, est composé de nombreuses statues de saints (XIII^e-XIX^e siècles), d'une Sedes Sapientiae (première moitié du XIII^e siècle), d'un calvaire en bois (fin du style gothique), d'un plafond à caissons en bois polychromé (XVII^e siècle), d'un maître-autel à retable de marbre (1672), de fresques murales (XIV^e-XVI^e siècles), d'une théothèque (XVI^e siècle) et de fonts baptismaux (XVII^e siècle),... constituant un ensemble tout à fait exceptionnel.





Dressée au cœur du centre ancien de Bouvignes, à l'extrémité nord des ruines du château comtal, l'église Saint-Lambert se démarque dans le tissu urbain par sa haute tour carrée et sa masse étonnante. Élément majeur du patrimoine architectural de la localité et point de convergence du groupement urbain, elle évoque, par ses dimensions inhabituelles pour une église paroissiale, la grandeur et la prospérité que connut, au Moyen Age, l'ancienne cité des batteurs de cuivre.

Les origines de l'édifice restent mal connues. Au XIIe siècle, elle est pour moitié propriété de l'abbaye de Floreffe et dut, plus que probablement, faire partie de la dot que cette dernière fit à Leffe, en 1152, lors de la fondation du prieuré. Les textes mentionnent un curé dès 1161 ; la consécration de l'église ayant lieu en 1217.

L'édifice, globalement de style gothique des XIIIe, XVe et XVIe siècles, conserve quelques éléments architecturaux antérieurs à ces époques. Une salle voûtée d'arêtes située sous le collatéral nord appartient probablement à un édifice roman. Si la fonction de cette « crypte » était, à l'origine, de type « constructive », destinée à racheter la déclivité du terrain, il semble qu'elle ait rempli d'autres fonctions. Elle fut fortifiée et sans doute intégrée au système défensif du château comme en témoigne la présence d'une archère dans le mur ouest. Le départ d'un escalier menant jadis à la nef est toujours en place. La découverte d'un sacraire dans le mur sud, postérieur à la construction de ce dernier, laisse supposer que le culte s'y célébrait. Enfin, à l'entrée du chœur oriental, un arc triomphal en plein cintre à double rouleau, d'allure romane, évoque un remploi d'un édifice de la fin du XIIe siècle.

À partir du XIIIe siècle, l'évolution du bâtiment sera conditionnée par les structures préexistantes, essentiellement la tour, aux dimensions importantes, et dont la reprise en sous-œuvre se révèle être une entreprise délicate. La disposition et la forme peu courante du chœur hexagonal tentent de palier au manque d'ouverture de l'arcade de la tour sur laquelle il vient se greffer.

Au XVe siècle, Bouvignes connaît un grand essor économique, l'église va mettre à profit une période de paix et de prospérité générale, engendrée par l'industrie du cuivre, pour connaître un moment d'effervescence.

Entre 1460 et 1500, la nef et ses bas-côtés sont entièrement reconstruits et agrandis afin de répondre à l'augmentation croissante des fidèles. La proximité de la tour Sainte-Barbe va imposer une rupture de l'axe de la nef d'environ 6°, lors de l'allongement de cette dernière, et contraindre les bâtisseurs à enjamber le rempart du château pour asseoir une abside à trois pans. Avec l'ajout de ces deux travées de nefs et bas-côtés, l'église totalise 54 mètres de longueur. Plusieurs chapelles vont se greffer à la tour et au collatéral nord amplifiant ainsi l'espace intérieur ; une seule sera conservée au nord occupant aujourd'hui la fonction de sacristie.

Vers 1550, on entreprend la réédification du clocher sur ses bases du XIIIe siècle. En juillet 1554, la ville est assiégée par l'armée du roi de France, Henri II, et mise à sac. L'église n'échappe pas aux dévastations et est incendiée. En 1559, on procède à la restauration des toitures de la nef et des chapelles mais surtout à la reconstruction complète du comble du clocher qui nécessitera outre l'achat de 26.000 ardoises de fumay et de 30 chênes à l'abbaye de Moulin, le remplacement de la grande croix de la flèche et celui de son « coq d'airain »... L'édifice continuera pourtant à se dégrader jusqu'en 1770, date à laquelle une rénovation d'envergure est entreprise. L'intérieur du vieux sanctuaire gothique, jugé trop délabré, est aménagé à grand renfort de briques, de poutres et de plâtre. Cet intérieur néo-classique subsistera jusqu'à la première guerre mondiale.

Le cimetière, disposé autour de l'église, au nord et à l'est, est transféré à la pointe nord de la localité en 1870. La construction du grand escalier, destiné à améliorer l'accessibilité de l'église, débute en 1892 tandis que les anciens accès au nord, par la Place de la Trompette et au sud, par la rue Richier, sont supprimés.

Les 15 et 23 août 1914, lors des combats pour le passage de la Meuse, des obus allemands s'abattent sur la sacristie sud et sur la tourelle d'escalier ; d'autres pénètrent dans la tour, enfoncent la toiture du chœur et démolissent pavement et autel. Sur base des plans de l'architecte bruxellois H. Vaes, une restauration est entamée en 1924 sous l'impulsion du chanoine Hayot, curé de la paroisse, désireux d'un retour aux formes médiévales. Le projet rétablit l'espace intérieur gothique en réincorporant le chœur ouest par la suppression du jubé situé devant ce dernier et des décors stuqués du XVIIIe siècle.

Les multiples destructions, transformations et restaurations radicales que connut l'église Saint-Lambert hypothèquent aujourd'hui tout examen archéologique approfondi. Sa fonction permanente a cependant permis qu'elle traverse le temps en s'adaptant aux styles et exigences des différentes époques.



Dès le XI^e siècle, la famille aristocratique de Thynes possède un complexe domanial puissant, bâti sur un éperon rocheux. Ce complexe devenu ferme-château comprend une église (dont les seuls vestiges sont une crypte et un chœur qui la surmonte), une exploitation agricole, une tour ou donjon ainsi que plusieurs bâtiments connexes.

Aujourd'hui, le donjon, édifié en moellons calcaires, est situé au cœur de l'exploitation agricole. Il sépare la cour haute de la cour basse, situées à des niveaux différents. L'actuel logis des propriétaires est implanté dans la cour haute.

Plusieurs logis se greffent autour du donjon dont il subsiste une façade et quelques fragments de murs. Leur édification s'étale du XIII^e s. au XVI^e s. L'ensemble a fait l'objet de nombreux remaniements au cours des siècles, ce qui tend à rendre son analyse compliquée. Cette difficulté est accrue par sa situation au cœur de l'exploitation agricole : il sert tantôt d'étable, tantôt de lieux de stockage, les murs intérieurs sont le plus souvent chaulés et les niveaux d'aujourd'hui ne correspondent pas aux niveaux anciens.

A partir du XVII^e s. et jusqu'au XIX^e s., l'ensemble sera progressivement clos par une série d'édifices à vocation agricole (granges, fenils, tour-porche,...)

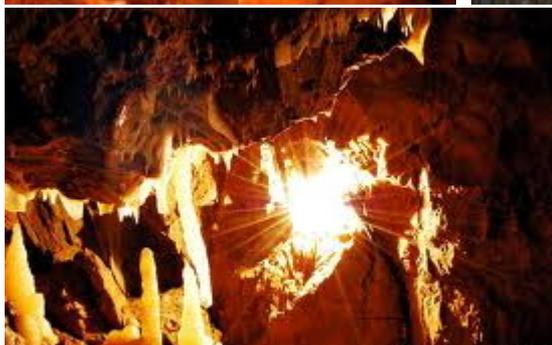
C'est en 1904, à l'occasion du creusement de la tranchée du chemin de fer vicinal de Dinant à Florennes, qu'un coup de pioche providentiel mit au jour une cavité jusqu'alors inconnue. Après quelques explorations, messieurs Roulin frères, propriétaires de la grotte, décidèrent d'entamer l'aménagement de la grotte pour la rendre accessible aux touristes, et, le 11 juin 1904, la nouvelle grotte de Dinant était inaugurée. Le nom de Merveilleuse allait bientôt s'imposer et rester l'appellation de la cavité, célèbre pour sa décoration naturelle, pour son puits mystérieux et pour sa stalactite oblique.

La mise en exploitation nécessita un travail énorme. La grotte présentait de fortes dénivellations et, en quelques passages très étroits à franchir. Il faut rendre hommage à ceux qui réussirent à l'aménager en préservant au maximum ses trésors naturels.

En 1990, la grotte fut acquise par Monsieur Robert Libert.

La Merveilleuse répartit ses galeries sur trois étages partant de 155 mètres d'altitude jusqu'à 100 mètres. Ces monuments remarquables ont pour nom Salle des Mamelons, Temple de Diane, Salle des Boers, Le Précipice, Salle des Dentelles, le Glacier, la Rotonde, Salle des Colonnnettes, Salle des Cascades, la Grande Salle avec sa stalactite oblique, la Galerie Albert Ier, le Puits vers la rivière souterraine.

Nous vous recommandons la visite de cette grotte qui se fait sans grande difficulté. Le guide édité par les propriétaires vous permettra de l'aimer, de la comprendre et d'en garder le souvenir.



La ville de Dinant eut au moins 4 hôtels de ville.

La première maison de ville connue était une tour érigée sur le pont. Très à l'étroit, les échevins songeaient à trouver un lieu plus adapté ; le problème fut en quelque sorte résolu lorsqu'en 1573, la tour et le pont sombrèrent dans les eaux de la Meuse, emportés par une importante crue.

En attendant de trouver un édifice approprié (ce qui dura 12 ans !), la maison de ville fut provisoirement installée dans la halle aux draps (construite en 1263), sur la Grand Place. C'est dans une salle basse d'une vingtaine de mètres de longueur que le bourgmestre et les échevins tinrent leurs séances.

En 1585, la ville acquit la maison du Seigneur de Duras, rue « Dessous Meuse ». C'était une grosse tour carrée avec maison et annexes ; communément appelée « Tour le Maire ». Les édiles occupèrent cette maison durant 178 ans.

La quatrième maison de ville fut aménagée en 1783 dans le palais des princes évêques de Liège qui fut « approprié » par les Dinantais lorsque l'évêque Joseph Clément de Bavière mourut chargé de dettes ; les Dinantais figurant au nombre de ses créanciers !

Dénommé Régence, le palais fut incendié par les Allemands en août 1914. Sa reconstruction, relativement fidèle à la construction originelle, fut menée entre 1924 et 1925 par les architectes Monaert et Petit. L'édifice se compose de deux ailes à deux niveaux dans l'angle desquelles se niche, en oblique, l'entrée monumentale en pierre de taille. La façade de droite comporte neuf travées de baies encadrées de pierres dans un parement de brique. La façade de droite n'en comporte que six seulement. Le long du fleuve, la façade a été reconstruite à « l'identique », à l'exception de la substitution de la toiture originelle à la Mansart par une bâtière à croupes. Des arcs en plein cintre bordent une avancée centrale aux pans coupés limités par un boudin supportant (l'ancienne chapelle du palais épiscopal ?).

L'hôtel de ville abrite plusieurs œuvres d'art, entre autres des paysages mosans de STANFIELD, KINDERMANS, BARON, des bustes d'Adolphe SAX, inventeur dinantais du saxophone, HUYBRECHTS, musicien dinantais.

Il contient également une cloche de bronze de 1566, provenant de l'église de Dinant, un canon du XVI^e siècle trouvé en Meuse et pesant plus de 100 kg.





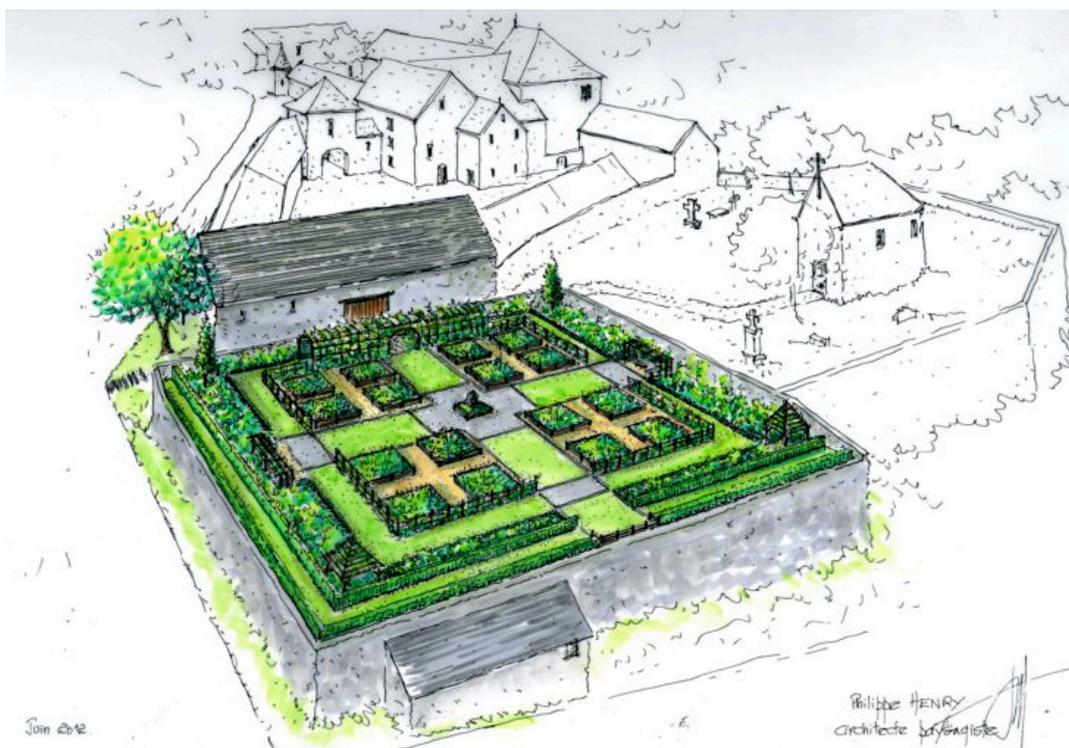
On croise au détour des rues de la Grêle et Edouard Dupont, l'amorce d'une très ancienne rue de Dinant : l'impasse du Couret. Aujourd'hui sans issue, cette voirie pavée était appelée au Moyen Age « voie en Corroy » ; elle prit son nom assurément en raison de la présence de noisetiers (coudriers) dans son voisinage. Venant des hauteurs sud-est de la ville, ce chemin dévalait la pente abrupte du plateau d'Herbuchenne, traversait une carrière de marbre noir exploitée par les marbriers Nonon au XVe siècle et aboutissait à un accès fortifié de la ville (la porte Saint-Servais ou porte en Corroy, XIIIe - XVe siècles) avant d'atteindre le quartier Saint-Nicolas. Bien avant l'élargissement du passage du rocher Bayard, cette voie constituait l'unique accès Dinant par le sud. Par la suite, son tracé fut sensiblement modifié pour emprunter l'actuelle Montagne de la Croix, point de départ ou d'arrivée du pèlerinage de Foy-Notre-Dame depuis 1625. Outre la préservation de la porte fortifiée accrochée au versant oriental de la vallée à l'aplomb d'une paroi rocheuse, on trouve au n°6 de l'impasse, la plus ancienne maison de Dinant : vestige de la reconstruction de la ville suite au sac de 1466. Construite entièrement en pan de bois vers 1488/1489, son rez-de-chaussée fut modifié entre 1667 et 1677 par l'apport de briques et de pierres de taille calcaire. Sa voisine au n°8 ne manque pas d'intérêt puisqu'elle fut bâtie au XVIe siècle. L'impasse du Couret constitue un témoin essentiel de la topographie médiévale de la ville.

Un jardin d'inspiration médiévale

A proximité de la crypte romane de Thynes : projet de création d'un jardin médiéval. Ce jardin, situé au cœur du village et contigu au château-ferme, est implanté sur un promontoire dominant la vallée du Barbion. Entouré de murs de moellons de calcaire, la vue à partir du jardin permet de découvrir le superbe paysage condrusien : tiges recouverts de bois, bruyères, pâtures et vergers, maisons de pierres aux toits d'ardoises. La démarche est fondée sur des aspects historique (le Moyen Âge), écologiques (les fleurs et les plantes indigènes) et spirituel (la crypte et le chœur de l'ancienne église St Nicolas). La beauté, la sérénité, la méditation, la contemplation et la convivialité de ce site devraient renforcer cette démarche.

Des visites guidées et des animations culturelles (concert de musique médiévale, soirées contes, expositions, ...) seront organisées en collaboration avec la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (MPMM), la Ville de Dinant, le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme, ...

Pour tous renseignements : M. J.-P. Patinet 082/22 44 18



Qu'est-ce qu'un jardin médiéval ?

Clos par des murs ou des palissades, il est de forme régulière et plat. La culture se fait généralement en parterres carrés ou rectangulaires, souvent surélevés en banquette. Les parcelles sont séparées par des plessis, claies ou treillis.

Il faut faire la distinction entre les types de jardins utilitaires ou de plaisirs, les jardins de monastère, de ville ou de château. S'ils sont tous profondément symboliques, ils ont des bases de lecture et des buts différents.

Le jardin monastique

C'est d'abord un lieu de calme, de recueillement, de méditation, un lien entre l'homme, la nature et son Créateur. C'est aussi un moyen de vivre en autarcie : on y retrouve donc un jardin potager, un verger cimetière, un jardin de plantes médicinales.

Le jardin profane

A l'intérieur des murs des châteaux, on retrouvait des parcelles utilitaires assurant une certaine autonomie : jardin des simples, potagers. Les vergers, ainsi que les champs de céréales, étaient situés tout autour du château.

Mais c'est surtout le jardin courtois qui est souvent illustré pour décrire ce jardin profane.

D'autres éléments présents sont : les tonnelles garnies de fleurs, les fontaines, le berceau de vigne, les banquettes d'amour et le pré fleuri. Plessis, claies entourent le jardin d'une protection aussi symbolique qu'efficace.

Le jardin s'articule autour de 6 thèmes ...

Quatre carrés d'une superficie d'environ 100 m², séparés par des allées en forme de croix occupent l'espace central. Des bordures fleuries ou plantées de vignes et de céréales sont adossées aux gros murs de moellons de calcaire. Des claies garnies de fleurs

grimpantes et de houblon entourent les parcelles et offrent une protection accrue.

Le jardin d'accueil et son berceau de vigne

Une petite bordure de plantes magiques et médicinales (sauge, verveine, alchémille) nous amènent au berceau de vigne. Le vin étant une boisson très recherchée au Moyen Âge, des vignes seront donc plantées. La vigne est considérée comme symbole de vie, de rédemption, de fécondité et d'abondance. Quant au berceau il évoque à la fois la voûte céleste et ses félicités.

Le jardin de Marie

Ce Jardin de bouquets, jardin de fleurs est aussi utilitaire que symbolique. On y plante les fleurs qui serviront à garnir les autels mais aussi à parer le jardin : rosiers, iris, ancolie, œillet... Dès le XIIe siècle, le jardin devient l'emblème de Marie, métaphore de la Dame, de la Vierge, de l'épouse. Il restera plus tard celui de la femme en général dans la littérature courtoise.

Les céréales et les fleurs messicoles

La culture des céréales est à la base de l'alimentation. On cultive le froment, l'avoine, l'orge, l'épeautre, le seigle, le millet et le sarrasin ou blé noir.

Le jardin d'amour courtois

Ce jardin fait référence au jardin profane. C'est un lieu de plaisir et de rencontre où il fait bon se reposer, chanter ou conter fleurette. Havre de paix et de plaisir, ce jardin composé d'un pré fleuri et de banquettes surélevées garnies de sagine (mousse) permet de découvrir nos belles fleurs indigènes, qu'elles soient médicinales, alimentaires, tinctoriales ou tout simplement belles et odorantes.

L'*herbularius* (le jardin des simples)

Le terme « simple » désigne les remèdes à base d'une seule plante, et donc considérés comme simples, par opposition aux préparations complexes de la médecine savante. De nombreuses plantes, à usage multiple (panacées) comme la sauge, l'absinthe, ou les plantes luttant soit contre les parasites, le venin, la fièvre, les maladies de la peau, les affections respiratoires, rénales....vous seront présentées dans des carrés formés de pavés ou dans les bordures fleuries.



En 1565, la ville de Dinant charge un horloger malinois de fournir une horloge et de la placer sur la tour du pont de la ville. Mais pour suspendre cette nouvelle horloge, il faut ériger un nouveau comble à la tour (servant de maison communale). Le magistrat de la ville décide d'y placer également la cloche d'heures. Cependant, le poids de la structure devant composer ce nouveau comble risque de ne pas pouvoir être supporté par le vieux pont.

Pendant que le charpentier s'affaire avec ses compagnons à assembler la nouvelle charpente dans la halle toute proche, quelques bourgeois émettent l'idée d'ériger le comble sur la collégiale dont la flèche de la tour sud avait été détruite par les Français en 1554.

Le prince-évêque, Gérard de Groesbeeck mis au courant de l'affaire, marque son accord. En 1566, la flèche à l'allure si pittoresque s'élève enfin entre les deux tours mais la construction présente de nombreuses déficiences réfectionnées non sans mal. En 1569-1570 a lieu l'installation de la nouvelle horloge. Equipée de trois cadrans, elle est reliée à un jeu de clochettes « appeaux ».

Très inquiets du manque de stabilité de la construction, les édiles de la ville ordonnent, le 9 août 1591, la démolition du clocher mais le manque de ressources financières empêche l'exécution de cette décision. En 1791, le bulbe est touché par des tirs de canons lors d'échanges entre les troupes autrichiennes et les « Patriotes Belges ».

En 1831, la foudre tombe sur le clocher et provoque un début d'incendie. Lors de la restauration de l'édifice, on remarque en 1864 que le hors-plomb du clocher s'accroît dangereusement. La question revint sur toutes les lèvres : doit-on démolir le clocher ? Le problème, assez délicat à résoudre, demeure sans solution pendant de nombreuses années.

Après le passage d'un cyclone, le 12 mars 1876, on procède à l'inspection du clocher qui accuse une inclinaison très visible. Son hors-plomb calculé de la base de la charpente jusqu'au sommet de la croix est de 90 centimètres.

Le 23 août 1914, le jour du sac de la ville par les troupes allemandes, le clocher prend feu et flambe comme une torche annonçant la destruction de Dinant à plusieurs lieues à la ronde.

Symbolisant par excellence l'esprit cocardier des vieux Dinantais et malgré d'ardentes polémiques, le clocher fut reconstruit en 1926-1927.

Polémique concernant le maintien du bulbe lors de la restauration de la Collégiale dans les années 20

Au lendemain de la destruction de la ville de Dinant par les allemands en 1914, ce qui, pour d'aucuns, pourrait s'apparenter à une copèterie, déchire les Dinantais. Une virulente polémique fait rage : faut-il, lors de la restauration de l'édifice, faire prévaloir un clocher gothique plus conforme au style général ou au contraire rétablir le clocher bulbeux ?

Deux clans se forment en 1921. D'une part, les anti-bulbeux qui comptent dans leurs rangs, les puristes et 2% de la population dinantaise. D'autre part, les conservateurs, le Conseil de Fabrique et les 98% restant de la population. Après bien des hésitations et des rebondissements, le Conseil de Fabrique abdique en acceptant à contrecœur la reconstruction gothique du clocher. C'est alors que le Conseil communal engage une brusque marche arrière le 30 octobre 1923 et donne raison à ses électeurs en votant en faveur du bulbe. La gazette « La Dernière Heure » rapporte l'événement avec véhémence et intitule l'article "La logique battue par l'esprit de clocher". Les débats houleux qui ont animés la ville et ses habitants à cette époque ont inspiré le célèbre quincailleur de la rue Grande, Adolphe Raulin (1883-1953) qui produisit, sous le pseudonyme de Zigomar, de nombreuses chansons mais aussi des poésies satiriques.



Cortège des pro bulbeux à Dinant, 1921.

Pour en savoir plus sur le sujet lire : La Collégiale Notre-Dame de Dinant. Un pan de son histoire vu à travers des archives inédites (1565 - fin XVIIIe s.), Publication d'Espère en Mieulx, 2006.

Voir également la page : [Carillon](#)

Maison d'arrêt

[+](#) Partager [f](#) [t](#)

Trônant sur la Place d'Armes, la Maison d'arrêt de Dinant est le premier édifice construit en Belgique basé sur le modèle cellulaire. Bordé d'érables et de tilleuls, cet établissement pénitentiaire est l'œuvre de l'architecte bruxellois Dumont. Bâti par l'entrepreneur Nicolas Gaudinne de 1849 à 1851 et inauguré en 1853, ce vaste ensemble occupe une superficie de 31 ares. A l'origine, sa capacité d'accueil est de 42 cellules formant deux quartiers distincts : l'un pour les hommes (33 cellules), l'autre pour les femmes (9 cellules). Edifiée en briques et pierre calcaire, la prison adopte un style néo-roman, jadis comparé au style « Tudor ». Son plan hexagonal panoptique est unique en Belgique. Le mur d'enceinte ponctué d'échaquettes d'angle est interrompu au nord par un corps de garde monumental flanqué de deux tourelles circulaires et surmonté d'un pignon à gradins.

Michel Coleau

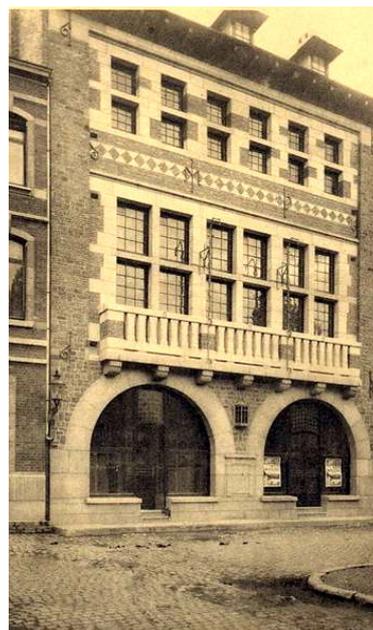


Maison du Peuple

Incendiée lors du sac de Dinant par les Allemands le 23 août 1914, l'ancienne Maison du Peuple fondée en 1897 fut reconstruite dans un style néo-traditionnel sur base d'un projet de l'architecte Fernand Brunfaut (Anseremme, 7 juillet 1886 – Bruxelles, 12 février 1972). Dominant la place Patenier, cet édifice bâti en 1922, en grès, brique et pierre bleue, constitue une adaptation remarquable de l'esprit artistique « Modern style » des Années folles et de l'architecture traditionnelle mosane. Le rez-de-chaussée s'ouvre sur deux baies en plein cintre d'influence Art déco. Les hautes fenêtres doubles, le balcon du premier étage et les lucarnes du second étage rappellent l'architecture monumentale civile des XVe et XVIe siècles. Classée le 6 juillet 1982, la Maison du Peuple s'identifie par ses ancrés M et P. Elle présente une façade harmonieuse, composant un ensemble de facture assez lourde et peu banal ; rare exemple de synthèse réussie du traditionalisme et du modernisme.



L'ancienne Maison du Peuple



La nouvelle (1922)

Maison du Pléban



A Dinant, au 51 de la Rue En Rhée, se dresse la Maison du Pléban (le Pléban est un religieux appartenant au Chapitre des Chanoines de l'église Collégiale de Dinant et assurant la fonction de vicaire principal). Le maison, un des rares témoins de l'architecture civile de la fin de l'époque médiévale encore debout en ville, a échappé à des nombreuses dévastations militaires et remaniements civils au XIXe. Cet édifice est un ensemble de deux maisons accolées et pourvues d'un étage à colombage établi sur un rez de chaussée en pierre. L'état du bois permet de distinguer une construction partielle vers 1493, complétée vers 1583.

C'est en 1949 que l'on "redécouvre" le bâtiment dont le classement n'aboutira cependant que l'en 1980 (A.R. du 07.01.1980). Entretemps, destruction, rachat, aménagements furent à l'ordre du jour sans jamais aboutir. Le permis de démolir est alors accordé et c'est in extremis que la Province de Namur l'acquie en juin 1981 et prit des mesures conservatoires. Il n'est alors pas encore question de réaffectation.

Suite aux interventions répétées de la Maison de la Culture de l'Arrondissement de Dinant et de la Commission du Patrimoine, le Conseil communal de Dinant décida de racheter le bien pour le franc symbolique en août 1989.

Depuis, grâce au soutien de la Wallonie, de la Fondation Roi Baudouin, de la Province de Namur et de la Ville de Dinant, sa restauration pu être entreprise. Depuis la fin cette restauration, ce joyau architectural accueille la Maison de la Pataphonie, un espace ludique de découverte et de création musicales à travers des objets du quotidien (chaise, pot de fleur, coquillage, clous, raquette de tennis,...) devenus, sous la houlette du guide-pataphon, des instruments de musique à part entière.





Construite sur les fondements de deux maisons médiévales, l'édifice à l'architecture traditionnelle régionale se situe à la charnière de l'époque gothique et de la renaissance. Ses frontons à volutes attestent de l'influence baroque qu'elle subit au début du XVIIe siècle. L'édifice qui a précédé la « Maison Espagnole » était qualifié de « grande maison du marché » au XVe siècle. Il fut incendié lors du sac de la ville de Bouvignes par les troupes du roi de France en 1554. C'est un maître de forge, Gobert Maître-Cocq qui fut l'artisan de sa reconstruction entre 1569 et 1578.

La structure de la charpente remarquable de l'édifice comporte une série de croix de Saint-André ; elle culmine à plus de 11m. Plusieurs caves voûtées et un puits composent son sous-sol. Au rez-de-chaussée, comme au premier étage, la répartition des espaces est identique, chaque pièce est associée à une ou deux cheminées monumentales. Vers 1728, la maison qui est dans un état de délabrement avancé, connaît quelques restaurations. De nouveaux travaux sont entrepris entre 1917 et 1924 (maçonneries extérieures, charpente, cheminées, fenêtre,...). La couverture de la toiture est refaite à neuf en 1976.

Son statut d'habitation particulière change en 1888, lorsqu'elle devient maison communale et école pour garçons. Après la première fusion des communes en 1964, elle prendra une vocation culturelle en accueillant la bibliothèque et un musée. A partir de 1980, l'asbl Espère en Mieulx y créera le musée de l'éclairage qui fermera ses portes en 1996. Profondément rénovée de 2004 à 2008, la Maison du patrimoine médiéval mosan assure une continuité de la vocation culturelle de l'édifice.

Bienvenue dans la Maison du patrimoine médiéval mosan !

La Maison du patrimoine médiéval mosan a pour vocation de mettre en valeur le cadre naturel, historique et patrimonial de la vallée de la Meuse et de remonter le cours de son fabuleux passé. La Maison du patrimoine médiéval mosan vous invite à visiter ses expositions permanentes et temporaires et à participer aux diverses animations qu'elle organise.



**Maison du patrimoine
médiéval mosan**

Dès l'époque romaine, il est possible qu'un pont ait existé à Dinant. Un pont est mentionné au IXe siècle. Ce pont finira par être emporté par les flots et jusqu'en 1080 on se servit d'une barque appartenant à l'abbé de Waulsort avec les inconvénients (crues et débâcles) que semblait présenter, raison pour laquelle un pont en pierre à six arches sera construit. Un nouveau pont fut construit en 1360 et doté d'un tablier mobile défendu vers la rive gauche par deux puissantes tours.

C'est du haut de ce pont qu'en 1466, 800 Dinantais liés deux à deux furent précipités dans le fleuve. La tradition y voit l'origine folklorique du sobriquet des habitants : copère, qui proviendrait de l'altération de l'expression wallonne "cô one paire" (encore une paire) prononcée par les soldats de Charles le Téméraire qui se passaient les prisonniers. Cette même tradition décrit les Bouvignois, postés sur les deux rives en aval, repoussant dans les flots ceux qui voulaient s'échapper de la noyade. Bouvignes, en effet, ville jouxtant Dinant en aval de la vallée, était rattachée aux territoires du duc de Bourgogne et ses habitants comme ceux de Dinant (dépendant du prince-évêque de Liège) travaillaient le cuivre.



Le pont de 1716

Ce fut probablement cette concurrence économique qui attisa au fil des siècles une rivalité tenace entre les deux villes.

En 1573, nouvelle débâcle de la Meuse, le pont est emporté. Il faudra attendre la prise de Dinant par Louis XIV (1675) pour qu'il soit reconstruit en 1683. Ironie du sort, le traité de Rijswijk, prévoit le retrait des Français et la remise de la ville dans l'état où elle se trouvait avant sa prise. En l'application de quoi, les Français font sauter les deux arches du pont.

En 1870, le pont de pierre reconstruit en 1716 sera remplacé par un pont sur arcs métalliques. Ce pont sera détruit le 23 août 1914.

Le 15 août 1914, alors que son régiment se lançait à l'assaut de la citadelle occupée par les Allemands, Charles de Gaulle fut blessé puis évacué. La tradition orale place cet événement lors de la traversée du pont.

Il est reconstruit en 1925. C'est au cours de celle-ci qu Charles Balbour (héros dinantais de la guerre 1914-1918 perdit la vie).

L'armée belge le fera sauter le 12 mai 1940 devant l'avance des troupes allemandes.

Le pont actuel comporte une chaussée de 9 m de largeur et deux trottoirs en encorbellement de 3 m. de largeur chacun. La longueur de chacune des deux travées est de 54 m environ. Il a été réalisé en béton précontraint. Il a été mis en service au mois de juin 1953. Il est dédié à Charles de Gaulle.

Identification et description

La Porte de La Val, ce témoin exceptionnel de l'enceinte médiévale de Bouvignes est situé en face du numéro 15 de la rue Cardinal Mercier. Sa construction remonte à la deuxième moitié du XIV^e siècle (vers 1380). L'ensemble, objet d'une restauration en 1904, fut classé le 24 avril 1948.

La porte se présente sous la forme d'un passage couvert bastionné par deux tours circulaires identiques.

La tour ouest ou Tour de La Val dont, seule l'élévation de son premier niveau est préservée, comporte trois meurtrières disposées de façon quasi équidistantes. La tour conserve un escalier intra-mural au nord. Son accès se fait au premier niveau par une ouverture sous arc surbaissé, l'escalier est orienté est-ouest et menait au second niveau, aujourd'hui arasé.

A l'est, la tour opposée, dite Sainte-Barbe, est disposée de la même façon mais ses aménagements internes sont inversés. Ses deux grandes meurtrières à niches sont remarquablement préservées. L'édifice a conservé une élévation appréciable.

La tour possède aussi au nord, un escalier interne donnant accès au second niveau mais inversement orienté par rapport à celui de sa jumelle.

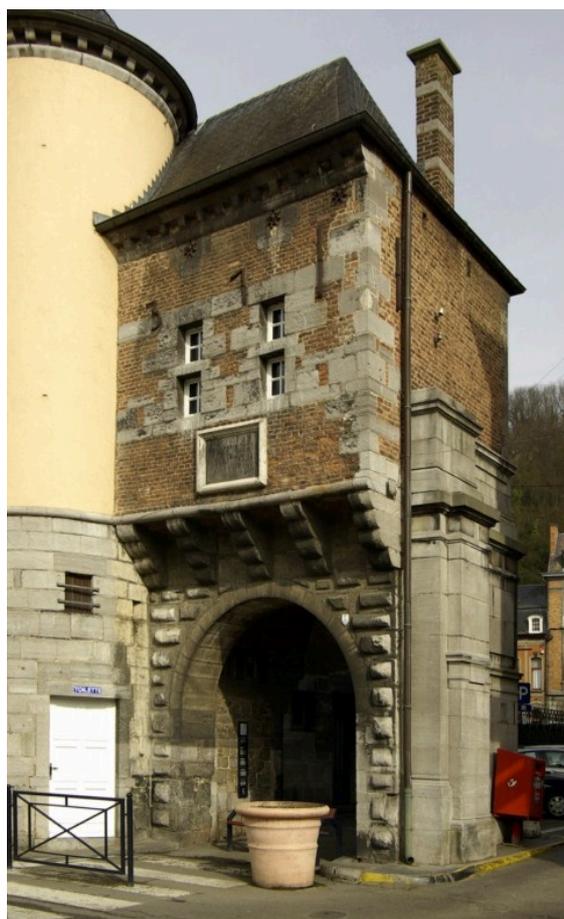
L'accessibilité intérieure des deux tours ne pouvait être possible qu'à partir du premier niveau de chacune

L'appellation « Sainte-Barbe » proviendrait du petit visage taillé en haut relief et situé à mi-hauteur de l'élévation actuelle. Ce visage représenterait la sainte, coiffée d'un hennin, en vogue au XIV^e siècle, qui fut la patronne des canoniers et des artilleurs au Moyen Âge. Il est bien probable que cette tour servait de réserve de poudre à canon.

Le passage couvert long de 11 m 30 est constitué de deux parties distinctes. La première, d'une longueur de 5 m 80 et d'une largeur de 3 m 45, est voûtée en berceau brisé. La deuxième partie, longue de 5 m 50 et large de 2 m 65, est couverte d'un berceau en plein cintre remanié à une époque postérieure à sa construction. L'aspect radicalement différent des deux voûtes permet de faire remonter leur édification à différentes époques. Pour certains, la deuxième partie daterait de la période romane. Encastrée dans le mur, juste au-dessus de la voûte, côté ville, on remarque la présence d'une petite niche en bâtière, sans doute y trouvait-on jadis une statuette destinée à protéger la cité.

Déjà en 1858, on envisagea le démantèlement de la Porte de La Val. Elle fut partiellement restaurée vers 1904. Une seconde restauration eut lieu en 1977-1978, mais celle-ci porta principalement sur le mur d'enceinte du château comtal aboutissant contre le chœur occidental de l'église. Ces travaux furent réalisés sous la direction de l'architecte Bonaert.





Appelée également porte Sibert ou porte Salmier, du nom d'un ancien bourgmestre. Elle fut ouverte lors des transformations de la ville au XVII^e siècle, ainsi qu'en témoigne le chronogramme gravé sur une plaque de marbre noir : « **paX et saLU**
neUtraLitateM servantIbUs DetUr », ce qui signifie « la paix et le salut seront donnés à ceux qui servent la neutralité » et donne la date de 1637. Pendant la première guerre mondiale, les occupants firent retailler la pierre et redorer les lettres.



Sur la rive opposée à la petite cité mosane de Bouvignes, la plaine alluviale vient rapidement buter sur le versant calcaire tantôt abrupt et dénudé, tantôt en pentes plus douces et couvert de bois et de landes.

Celles-ci appelées également «pelouses calcaires» sont les témoins d'activités humaines ancestrales aujourd'hui révolues. Très tôt en effet la forêt primaire est détruite pour les besoins de la construction (bois de gros-œuvre), des tanneries (écorce), domestiques (bois de chauffage). Les espaces qui résultent de cet usage sont convertis en culture sur les replats ou en pâturage extensif sur les sols moins profonds. Les troupeaux de moutons et de chèvres, menés par un berger, broutent la strate arbustive (rejets, bourgeons), empêchent ainsi la régénération de la forêt et favorisent l'installation de pelouses rases.

Ces formations herbeuses se confinent à des endroits répondant à un ensemble d'exigences : sol peu profond et riche en carbonate de calcium ; sécheresse : la roche-mère fissurée accumule l'énergie solaire le jour et la restitue la nuit, l'abondance des pierres et la pente assurent l'évacuation rapide de l'eau ; l'orientation du relief : les versants sud et ouest sont protégés du vent du nord et reçoivent un ensoleillement maximum. Toutes ces caractéristiques induisent une flore et une faune particulières qui nous rappellent un peu celles de la garrigue méditerranéenne : œillet, des Chartreux, Globulaire, Serpolet, Orpins, Ail à tête ronde, Ophrys abeille, Orchis singe, Dompte-venin, Petite Pimprenelle, Buis, Génévrier... ponctuent les pelouses au cours des différentes saisons. Environ la moitié des plantes protégées de Wallonie appartiennent à ce milieu.

Nombre d'animaux remarquables y sont également présents et parmi ceux-ci les papillons constituent un des ordres les plus intéressants : Argus bleu nacré, Argus minime, Demi-deuil, Machaon, Grand nacré...

Les pelouses calcaires sont également riches en criquets et sauterelles, en araignées dont la fameuse Argiope fasciée.

Aujourd'hui, avec la disparition du pâturage traditionnel, nos pelouses calcaires se reboisent et disparaissent. Plusieurs associations de naturalistes, dont les Réserves naturelles ornithologiques de Belgique (R.N.O.B.) aujourd'hui Natagora, ont entrepris de sauver les milieux les plus caractéristiques.

Des équipes enthousiastes interviennent ainsi régulièrement pour faucher et débroussailler ces espaces naturels reliques sous l'œil attentif des scientifiques.





La tradition prétend que dans leur chevauchée à travers les Ardennes, les quatre fils AYMON : Renaud, Richard, Alard et Guichard, se trouvent poursuivis et étant empêchés par la crue des eaux de contourner l'aiguille de la Meuse, furent contraints de l'escalader à cheval.

Cette facétieuse tradition ajoute que les Dinantais, à tous ceux qui le désiraient, montraient la trace qu'en prenant son élan, avait imprimé sur la pierre BAYARD, (Voir sur la face Sud, une empreinte ayant la forme d'un fer à cheval qui est attribuée au "Cheval Bayard") l'impétueux coursier des quatre fils AYMON. De là, le nom de BAYARD, donné au pyramidion dinantais.

Bien qu'évidemment cette histoire relève du domaine de la légende, nous pensons qu'elle n'a pas été sans exercer une décisive influence sur l'appellation donnée au fameux monolythe. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Nos vieux parents croyaient volontiers au merveilleux, et le récit des aventures des preux de

l'époque carolingienne était populaire chez eux, bien avant d'être recueilli dans le roman des quatre fils AYMON, si répandu au Moyen Âge.

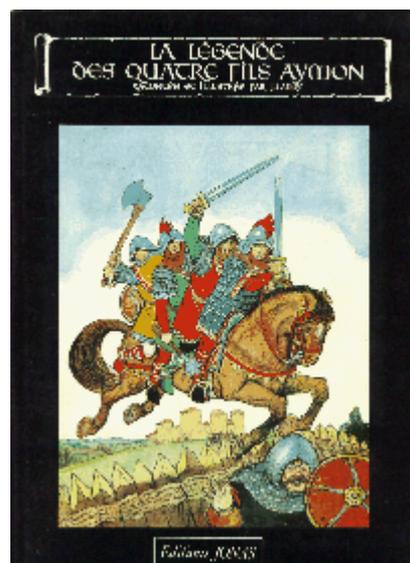
Jadis, au beau temps de la chevalerie, quand le salpêtre et ses dérivés n'étaient pas encore connus, le rocher BAYARD constituait pour Dinant une barrière qui pouvait d'autant mieux braver les efforts de l'ennemi, qu'on ne pouvait la renverser et qu'il suffisait d'un simple ouvrage pour empêcher les gens mal intentionnés de pénétrer dans la ville par l'étroit sentier pratiqué entre son flanc et la masse rocheuse qui lui faisait face.

En juin 1815 : passage de l'armée napoléonienne après la défaite de Waterloo. Cet événement a fait l'objet d'une gravure par Lauters.

Tradition orale : Les frères Debri dit "Guinguet" qui sont de garde près du rocher, lors du passage de l'armée, demandent au Bourgmestre : "*Faut-i lès leys passé ?*" (Traduction : Faut-il les laisser passer ?) Le bourgmestre voyant cette troupe de plusieurs milliers d'hommes accepte le passage de celle-ci. Et depuis on raconte à Dinant que les frères "Guinguet" ont fait prisonnier l'armée de Napoléon.

Composition : banc de calcaire tournaisien du faciès waulsortien, dit "à crinoïde".

Dimensions : +/- 35 m de haut +/- 14 m de diamètre à la base +/- 3 m 50 pour le passage +/- 140 m² de superficie



Une approche d'archéologie expérimentale a été tentée du 24 au 30 mai 2004 sur le site du parc naturel de Furfooz, propriété de la Ville de Dinant. A la demande de Monsieur Christophe Goffin, conservateur du parc, nous avons procédé à la mise en fonction du système de chauffage par hypocauste de l'établissement thermal du site. Le but de cette expérience était de relever les températures maximum atteintes dans l'eau du bassin chaud et dans celle du bassin tiède. En guise d'avant-propos, retraçons brièvement l'histoire de ce haut lieu de l'implantation humaine de la région dinantaise.



Un site naturel et des hommes

A quelques 6 km de Dinant, se dresse un puissant massif rocheux contourné par une boucle de la Lesse. Son sommet est occupé par un plateau très étiré portant le nom de Hauterecenne ou Haute-racine.

Aux périodes géologiques, la rivière, en formant son lit, a taillé sur sa rive droite une abrupte falaise surplombant aujourd'hui la rivière sur une hauteur de plus de 60 m. Un réseau hydrographique s'est formé par l'infiltration des eaux de la Lesse dans de profonds gouffres, façonnant ainsi de nombreuses grottes et cavernes, propices à l'établissement des hommes de la préhistoire. C'est en effet pour cette période que la vallée de la Basse-Lesse présente un intérêt archéologique exceptionnel. L'archéologue dinantais, Edouard Dupont, fut un des premiers à explorer ces cavernes au XIX^e siècle. Ses investigations ont livré de multiples témoignages de l'occupation humaine du site du Furfooz aux époques paléolithiques et néolithiques.

Le plateau va lui aussi se révéler être un endroit au potentiel archéologique évident. Qualifié de refuge fortifié au XIX^e siècle, son exploration systématique sera entreprise à diverses époques dès 1853. C'est au président de la Société archéologique de Namur, Alfred Bequet, que revient l'initiative des premières fouilles en 1876-1877. Les constructions et les organes défensifs sont clairement identifiés et font l'objet de relevés en plans¹.

Les thermes

C'est sur le versant septentrional du plateau qu'une importante découverte va être faite : Jean-Jacques Godelaine, ouvrier-fouilleur de la Société archéologique de Namur, met au jour, outre les vestiges d'un petit établissement balnéaire d'époque gallo-romaine, une riche nécropole du Bas-Empire implantée au sein même des vestiges. Les vingt-cinq sépultures explorées dans les fondations et à proximité de l'établissement thermal, ont montré que les enfouissements avaient été effectués entre le dernier tiers du IV^e siècle et le tout début du Ve siècle. Les observations scientifiques du riche matériel archéologique exhumé ont permis de préciser qu'ils s'agissait de militaires et de leurs familles. J. Nenquin y voyait quant à lui, une petite colonie d'auxiliaires germaniques (laeti) établis en terre romaine et chargé, pour le service de l'Etat romain, de la défense de l'éperon barré de Hauterecenne².

L'édifice thermal qui couvre une superficie de 75 m² a été construit sur une petite terrasse accrochée au flanc septentrional du plateau. Le bâtiment comprend les éléments traditionnels des thermes romain à savoir : une salle au bain chaud (caldarium) et au bain tiède (tepidarium) et une salle au bain froid (frigidarium).

La pièce principale (6m20 x 2m87), chauffée par hypocauste, renferme une baignoire semi-circulaire (caldarium) implantée dans l'axe du canal de chauffe et une autre de forme trapézoïdale (tepidarium). Ayant la forme d'une abside semi-circulaire, le bain froid est lui situé à l'écart, en saillie sur une petite pièce quadrangulaire.

Sa datation a été fournie grâce à la découverte de fragments de tuiles estampillées (TRPS), très répandues au Haut-Empire, mais également par analogie avec les matériaux et la technique de construction employés pour l'édification du mur de barrage situé sur le plateau. La chronologie proposée par R. Brulet est la suivante : construction au cours du dernier tiers du III^e siècle après J.-C. et abandon vers le milieu du IV^e siècle³.

La particularité des thermes de Furfooz est l'absence de subdivision des chambres de chaleur. En général, le plan des salles chauffées est clairement identifiable au niveau de l'hypocauste dans la plupart des édifices thermaux car les pièces possèdent chacune leur chambre de chaleur. Celles-ci peuvent être en relation avec leur voisine au moyen d'un ou plusieurs passages d'air chaud, aménagés dans des parois constituées de pierres ou de briques. Il n'y a que peu d'édifices connus présentant cette absence de subdivision où une seule chambre de chaleur couvre deux pièces (les thermes d'Amay – Ombret, de Vervoz – Clavier, de Steenberg – Grobbendonk et de Furfooz). Un tel aménagement permet d'envisager la position du bain froid à l'extrémité de la zone ainsi que celui du bain tiède, entre la partie froide et la zone la plus chauffée. Il s'agit d'une technique de construction très localisée car elle ne dépasse pas une aire géographique d'une centaine de km de long. Les édifices sont généralement datés de la première moitié ou du milieu de II^e siècle après J.-C., à l'exception toutefois des thermes de Furfooz⁴.

Deux questions ont longtemps alimenté les réflexions. La première : comment expliquer l'isolement total en cet endroit de cet ensemble thermal du Haut-Empire ? Certains auteurs ont justifié son existence par la présence possible d'une villa Gallo-romaine à proximité ; les prospections n'ont cependant jamais pu en localiser l'emplacement. En tout état de cause et au regard des efforts consentis pour son édification, on accepte plus vraisemblablement la mise en rapport de ces thermes avec la forteresse. Selon R. Brulet, il n'est pas exceptionnel de retrouver un établissement thermal implanté à l'extérieur d'une fortification du Bas-Empire et ayant un rapport avec elle. A Liberchies, le castellum possède lui aussi un édifice thermal accroché à la pente extérieur de ce fortin⁵.

La seconde question, qui n'a pu être tranchée, porte sur l'approvisionnement en eau. En l'absence de sources sur le plateau, le géologue Van de Poel a envisagé l'existence d'une conduite d'eau qui aurait alimenté les thermes au départ d'une source située à quelques 600 m delà, au Fond-des-Vaux⁶.

En 1932, J. Breuer présenta les plans d'une restitution théorique de l'édifice mais la concrétisation de cette intéressante reconstruction ne vit seulement le jour qu'en 1956⁷.



Les thermes en 1932. Etat avant reconstruction.

Le chauffage par hypocauste

Ce chauffage (du grec hypocauston = chauffage en dessous) était assuré par un système de foyer (praefurnium), chambre voûtée avec une ouverture extérieure pour l'allumage et l'entretien du feu de bois (ou de charbon de bois). L'air chaud obtenu circulait dans l'espace sous le plancher des pièces chauffées. Ce plancher était suspendu à l'aide de pilotis (pilettes) ou d'une maçonnerie comportant des canalisations laissant l'air chaud circuler. Il comprenait un dallage et un mortier étanche (suspensura). Les fumées et l'air chaud s'échappaient par un réseau de canalisations / tubulures en terre cuite (tubuli) installé sous les enduits des murs.

Il était possible de "réguler la température" par un montage de trappes métalliques installées près du foyer. Ceci permettait aussi de limiter la propagation de fumées toxiques. Un montage adéquat des tubuli permettait de chauffer les pièces et les parois latérales des bains à la température souhaitée. Les tubuli pouvaient communiquer entre eux latéralement (2 trous dans les 2 petites faces latérales) pour rendre la température plus homogène sur toute la paroi de la pièce chauffée. Une température de 50°C pouvait être atteinte dans les pièces très chaudes (laconicum).

Pour les canalisations d'eau et l'étanchéité des bains, du plomb était souvent utilisé. Pour les liaisons thermiques directes entre l'air chaud et le "baigneur" on utilisait aussi du bronze (cuve, chaudron,...).

La hauteur des pilettes (constituées de briques plates carrées ou rondes, en terre cuite, liées au mortier) pouvait être de 40 à 90 cm. La surface du sol chauffé était composée de larges briques recouvertes d'un béton de tuileau suivi d'un mortier fin. Le revêtement final était fait d'une pierre noble (marbre), parfois d'un pavement de mosaïque. L'épaisseur de la suspensura pouvait atteindre 40 cm.

Les contraintes thermiques, la qualité des gaz générés et la fragilité des matériaux utilisés imposaient un entretien attentif (fuite d'eau ou de gaz,...) et une reconstruction du système tous les 5 à 10 ans. Pour les salles chaudes et humides, les dégradations subies par cet environnement imposait une réfection tous les 20 à 25 ans.

L'expérience

Après la reconstruction des termes - l'appentis destiné à protéger la chambre de chauffe et la réserve de bois fut édifié dans un second temps - il semble légitime que leurs bâtisseurs aient procédé ensuite à une phase expérimentale. Malheureusement, nous n'avons pas connaissance des résultats de ces expérimentations.

En mai 2004, nous avons donc décidé de tenter à nouveau l'expérience afin d'évaluer les températures atteintes dans le bain chaud et le bain tiède.

Après avoir procédé au remplissage des cuves (environ 1,2 m³ pour le bain chaud et 1,6 m³ pour le bain tiède) on constata une baisse du niveau de l'eau résultant de la présence de légères fissures ; un colmatage à l'argile rouge fut dès lors envisagé pour ralentir la disparition de l'eau. La porosité des bétons a également contribué, mais dans une moindre mesure, à la dispersion de l'eau.

Après avoir réglé ces problèmes techniques, on décida de maintenir un feu en continu dans la chambre de chauffe, du vendredi 28 mai 2004 (démarrage à 8H00) jusqu'au dimanche 30 mai (fig. 2 et 3). Voici les relevés des températures obtenues :

Dates Heures de mesure: t° bain chaud t° bain tiède t° extérieure

28 mai 2004	9h30	15°C	16°C	19°C
	13h30	20,5°C	18°C	
	17h00	25°C	20°C	
29 mai 2004	9h30	28°C	21°C	22°C
	13h30	27°C	21°C	

	17h00	30°C	23°C	
30 mai 2004	9h30	27°C	20°C	18°C
	13h30	26°C	23°C	
	17h00	30°C	24°C	



Allumage du feu

On notera la hausse graduelle des températures liée la disposition structurelle des cuves par rapport à la chambre de chauffe, en effet, le bain chaud est situé à 2 m du foyer tandis que le bain tiède est un peu plus en retrait. On constate également que la température du bain chaud ne dépasse pas 30°C et 24°C pour le bain tiède. Au terme de l'expérience, il est intéressant de noter que la température de l'eau tend à se maintenir à une valeur proche de la température maximum alors que la consommation de bois diminue, ce qui indique un réchauffement général des sols et des murs du bâtiment.

Il y a lieu de signaler qu'environ un dixième du volume d'eau de chaque bain a été rajouté journallement. Cet apport d'eau à 10°C provoque une légère baisse de la température du volume d'eau général.

Conclusions

En dépit des quelques contraintes techniques rencontrées, les résultats obtenus sont appréciables. On s'interrogera néanmoins sur l'emplacement de la chambre de chauffe (praefurnium) ; dans la plupart des thermes étudiés, les praefurnia sont généralement constitués d'une simple ouverture dans la paroi mitoyenne avec la pièce à chauffer. Nous aurions évidemment enregistré des températures nettement plus élevées si tel avait été le cas à Furfooz. La présence d'un canal de chauffe, constitué, ici à Furfooz, mais comme dans bon nombre d'autres cas également, de deux murets parallèles, servait généralement de support à une chaudière⁸.

Enfin, la reconstruction des thermes du parc de Furfooz, hypothétique quant à la restitution des murs en élévation ou encore à l'agencement des toitures, fut toutefois menée avec beaucoup de rigueur au niveau du rétablissement de son système de chauffage par hypocauste.

Pascal SAINT-AMAND

Service du Patrimoine de la Ville de Dinant

Merci à MM. Christophe Goffin et Vincent Baillez

<http://www.parcdefurfooz.be>

1 BEQUET A., *La forteresse de Furfooz*, dans : Annales de la Société archéologique de Namur, t. XIV, 1877, pp. 399-417.

2 NENQUIN J. A. E., *La nécropole de Furfooz*, dans : Dissertations Archaeologicae Gandenses, vol. 1, De Tempel, Bruges, 1953, pp. 104-107.

3 BRULET R., *La fortification de Hauterecenne à Furfooz*, Ardenne et Gaume, monographie 12, Bruxelles, 1978, p. 88.

4 BOUET A., *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Ausonius Aquitania, Bordeaux, 2003, p. 720.

5 MERTENS J. & BRULET R., *Le castellum du Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies*, Archaeologia Belgica, 163, Bruxelles, 1974, pp. 34-42, pp. 106-107 et p. 110.

6 VAN DE POEL B., *La région de Furfooz dans l'espace et dans le temps*, Ardenne et Gaume, monographie n°3, Bruxelles, p. 34.

7. BREUER J., Parc National de Furfooz, Les bains romains, feuillet de visite, Ardenne et Gaume, s.d.

8. BOUET A., Op. Cit., p. 721.



TOUR DE MONFAT

En 1909, la propriétaire du site de Monfat, Ernestine Lion (1843-1926), épouse d'Eugène Henry (banquier et bourgmestre de Lisogne) entreprend la construction d'un belvédère, la tour de Monfat actuelle. Pendant les travaux qui ont lieu non loin des vestiges d'une fortification médiévale (la tour de Montfort), on met au jour une galerie militaire remontant au Moyen Age.

La tour panoramique mesure 20 mètres de haut et comporte 82 marches. Elle est construite par l'entrepreneur Edouard Culot de Lisogne et domine la Meuse à plus de 120 mètres. Elle est endommagée lors des combats du 15 août 1914. Après l'invasion de mai 1940, la tour de Monfat devient un observatoire allemand. Le 4 septembre 1944, elle est frappée de plein fouet par des tirs de l'armée américaine venue libérer Dinant. Sa restauration aura lieu en 1947.



La terre de Wespín

Depuis l'époque romaine et durant tout l'Ancien Régime, les plateaux dominants les hauteurs de Dinant ont été largement dévolus à l'agriculture et l'élevage. Sur la rive gauche de la Meuse, lorsque l'on emprunte le charreau de Bonsecours (tronçon de l'ancienne voie romaine reliant Bavay à Trèves) en direction du plateau, la vaste plaine porte le nom de Wespín. Il est intéressant de confronter deux hypothèses précisant son étymologie. Selon Carnoy, ce toponyme trouverait ses origines dans le moyen néerlandais *wisp* signifiant bâton ou fagot. L'endroit aurait-il été couvert de bois ? Propice à la confection de fagots ? Plus intéressante est l'explication d'Herbillon qui évoque le terme *wespinio-*, dérivé en langue celtique de *wespa* signifiant « nourriture » (prairie, foin, déchets de paille) avec le suffixe *-inio* diminutif. Le lieu aurait-il été occupé avant la romanisation de nos régions ? La plus ancienne trace écrite relative à la terre de Wespín remonte à 1050 : Ottrand Divel originaire de Ftroul (Weillen) fait construire une chapelle dédiée à Saint-Pierre sur la terre de Wespín. Cette mention figure dans un acte de l'abbaye de Waulsort qui précise que cette dernière est propriétaire d'une partie de la terre de Wespín. La terre de Wespín chevauche le comté de Namur et la principauté de Liège. Elle est une dépendance de Bouvignes mais s'étend principalement sur Dinant et constitue au Moyen Age un fief du comte de Namur.



La petite cense

Des fermes ont existé en ce lieu. La petite cense dont la (re)construction remonte à la seconde moitié du XVIII^e siècle est située en terre bouvignoise. La grande cense déjà mentionnée au XV^e siècle fut reconstruite en 1653. Sérieusement mutilée aux XIX^e et XIX^e siècles, elle est aujourd'hui en ruine. Quelques éléments du XVII^e siècle (portail, traces de pont-levis, tours) subsistent néanmoins.

De nombreuses familles dinantaises dont certaines ont présidé aux destinées de la ville tirent leur patronyme du lieu-dit.

Le plateau de Wespín est entaillé par un vallon encaissé qu'enjambe un petit pont en pierre calcaire daté de 1767. A proximité, bordée par quatre gros tilleuls de Hollande, la chapelle Notre-Dame de Bonsecours datée de 1804 est bâtie en briques et pierre de taille, aujourd'hui enduite. Selon la tradition orale, une famille dinantaise aurait construit l'édifice pour remercier Notre-Dame de Bonsecours d'avoir épargné un proche parent enrôlé dans les armées du général Napoléon Bonaparte.

Proche de la chapelle, le charreau de Bonsecours relie le quartier Saint-Médard à celui de Wespín-Bonsecours. Ce chemin est jalonné par une série de curieuses pierres calcaires dressées, appelées « chasse-roues ». Il est probable que leur usage soit à mettre en relation avec les chariots et les cavaliers empruntant cette voie à forte déclivité. Sont-elles contemporaines de la construction du petit pont ? La tradition populaire les situe à l'époque romaine mais rien n'est moins sûr.



Le journal "Au refuge" avec toutes les activités du comité Wespín-Bonsecours est téléchargeable ici : [décembre 2008](#) , [avril 2009](#).